



liste des sélectionnés



DOUBLETTES

BARONE Maurice
SUARD Michel
EMOND Jacky
DUPRÉ Jean-Claude
PERRIN François
CADORET Albert
AMAYENCE Armand
IMBERT Raoul
DEBARD Désiré
CLARE Daniel
PELLI Alphonse
BONNAFFOUX Guy
SARRIO Victor
LEMAIRE
GUÉRY Jean-Marie
TAILLEUR Gérald
ASTRE Gérard
BARBERO Pierre
WEBER Jean
SALAZAR Michel
VIEU Jean
TENA Joseph
BAUER Paul
ZIGLER Martial
MESSAL Clément
BIANCHI Jean
BERTHET Jean-Pierre
GIMELLI Jean-Pierre
CALDAMAISON Michel
LARONDE Pierre
BROUILLET James
LEBERRE Alain
GERS Alain
RIVIÈRES Gérard
ORTIZ Michel
FOUGERON Bruno
SAULE Marcel
DUTHEIL André
MARCELLINI Jules
MARCELLINI Paul
CORCIN Jean
VINCENT Jean

DÉPARTEMENTS

AIN
AISNE
ALLIER
ALPES-HAUTE-PROVENCE
HAUTES-ALPES
ALPES-MARITIMES
ARDÈCHE
ARDENNES
ARIÈGE
AUBE
AUDE
AVEYRON
BOUCHES-DU-RHONE
CALVADOS
CANTAL
CHARENTE
CHARENTE-MARITIME
CHER
CORRÈZE
CORSE
CÔTE-D'OR

TÊTE A TÊTE

TOMASINI Xavier
BAUDEMONT Jean-Jacques
FAZZINO Christian
GINIER Claude
MELIER François
BRANCHETTI Jean-Marc
DEVARENNE André
BELLER Bernard
MARTIN Jean-François
VUILLON Willy
PEREZ Christian
MOURINO Alain
ALLIES Max
BOITARD Yves
LOUBAT Lucien
GUICHARD Christian
REQUIER Jacques
MACIAS Jean-Claude
BELLONNIE Jean
GIORDANI Antoine
SIERRA Bernard

GARCIA Raymond
GUILLOT Dominique
CHAULET Pierre
GARCIA Claude
VILLA Marius
POMMERIE Michel
LALOT Joël
HUOT Michel
BARJAVEL Alain
REBUFFAT Jean-Marc
PARMENTIER Jacques
NARDI Frédo
LESPILLET François
FAURE Jean-Jacques
PROHEL Raymond
GOULVEN Victor
CHAVILLON Emile
CAPEAU Roger
BIANCIOTTO Aldo
CAVANA Philippe
RICHON André
CAUMETTE Georges
RIBOULET Michel
HACHARD Jean-Marie
GUALTERI Emile
ADE Robert
OUSTRY Alexandre
RIVIÈRE Michel
FERRÉ Maurice
BOSCH Claude
PERRIER Guy
KUEM François
LANG Christian
DI DOMINICO Amadéo
BONTOUX Robert
BERTHET Christian
ROULY Christian
DUCOURNEAU Christian
LUNEAU Daniel
SOULET Charles
VACHER Albert
BROGÈRE
DAMNON Michel
GRENIER Alain
OLMOS Christian
MASSUYEAU Jean-Luc
LEMAIRE Jean-Pierre
BILLAY Yves
MALBOUIRES Robert
LAFRAGETTE Jacques
PERRAULT Jacques
LAVERGNE Michel
MOUILLE Paul
CELLIER Daniel

COTES-DU-NORD
CREUSE
DORDOGNE
DOUBS
DROME
EURE
EURE-ET-LOIR
FINISTÈRE
GARD
HAUTE-GARONNE
GERS
GIRONDE
HERAULT
ILLE-ET-VILAINE
INDRE
INDRE-ET-LOIRE
ISÈRE
JURA
LANDES
LOIR-ET-CHER
LOIRE
HAUTE-LOIRE
LOIRE-ATLANTIQUE
LOIRET
LOT
LOT-ET-GARONNE
LOZÈRE

BERTHELOT Didier
BRANDON Daniel
ZAUZÈRE Baptiste
MAITRUGUE Paul
CHANEGUIER Jean-Claude
MESTRES Jean-Claude
IFTEN Jean-Claude
TANGUY Jean
SALVADOR Denis
ESTRADE Christian
PERRIN André
CHAMBRES Michel
RAYNARD Jean-Pierre
VALIER Guy
COUTELLA Pierre
OURCHANT François
GIBARD Jean-Paul
BINDA Jean
PHILIPPOT Henri
CHESNEAU Jean-Claude
BESSON Marcel
BEAUPOIL Bernard
DE MAGALHAES Daniel
GONZALÈS Claude
AULIAC Jacques
BONNET René
GAUSI Michel

SILECI Christian
VALVERDE Grégoire
LEVAGNINI Jean
LANGEARD Michel
FINUCCI Jean-Marc
OHLMANN Sylvain
OUTIN Maurice
BUSCHAUD Guy
VICARIO Victor
SARTOR Tertio
MARTINEZ Gabriel
SIBILLE Gilbert
LEMAITRE Roland
BILLOIS Philippe
GILQUEL André
DOULIEZ André
SOLER Joseph
JUMEL Jacques
CASSON Jacky
NOGAREDE Alain
CAMUS Claude
FAUGÈRE Michel
REY Antoine
REY Pascual
DUTHIL Maurice
FRAISSINET Pierre
HATCHONDO Charles
MALLET Jean-Claude
GOUGES François
VICRE Paul
VORRIER Patrick
LAHOUD Jean-Noël
PORTAL Jean-Charles
PORTAL Louis
ONDET Jean-Claude
RUIZ Jean-Luc
SOULIE Jean-Paul
CANTOS Georges
SCHIMIZZI Alfred
DUCAROUGE Michel
CARRERAS Julien
LOCHET Jacky
NICOLET Gérard
BUGIER Gérard
METRAL Roland
PEROTTO Henri
LEBEAU Robert
PAON Jean
SARNITO Marcel
AMROUCHE Jean-Claude
PAOLACCI Ange
BOVA Michel
MONTERO Antoine
STOHR William

MAINE-ET-LOIRE	ADRON Gérard
MANCHE	DUPARC Bernard
MARNE	CONIGLIO Paul
MAYENNE	MENON Claude
MEURTHE-ET-MOSELLE	ARDENGHI Baptiste
MOSELLE	SCHAMING Roger
NIÈVRE	PINGON Roland
NORD	VANDAELE Yves
OISE	FESCOURT Marcel
ORNE	FAUCHÉ Eric
PUY-DE-DOME	GONZALÈS Jean-Claude CLAUDE Norbert
PYRÉNÉES-ATLANTIQUE	SANCHEZ Bernard
HAUTES-PYRÉNÉES	REYNARD Michel
PYRÉNÉES-ORIENTALES	MORALES José (Champions de France 1974)
BAS-RHIN	BAILLS Claude
HAUT-RHIN	ESTEBAN Antoine
RHONE	MANCA -Jean-Paul
HAUTE-SAONE	PIRRIA Antoine
SAONE-ET-LOIRE	DOYEN Jacques
SARTHE	MAZZEO Nicolas
SAVOIE	COULOURBIER Clovis
HAUTE-SAVOIE	TACOMET Maurice
PARIS	CROCHET René
PARIS (Champions de France 1974)	BRUHAMER Francis
SEINE-MARITIME	BONZON Guy
SEINE-ET-MARNE	BADEL Michel

HAY Jean-Pierre
HAY Jacques
BRACONNIER Jacky
VINCENDEAU Robert
RICHARD Jacky
GOMILA Alain
BALARD Gérard
LAPORTE Christian
PERIES Jean-Pierre
LAGARDE Christian
DORINO Yves
COULOMB René
PALAZON José
TROVATELLI Robert
RATAUD Lionel
GIACHINO José
AUVIN Bernard
BENIZEAU Patrick
VIGUERIE Christian
VIGUERIE Jean-Paul
GUERICOLAS Bernard
CLAUDEL Serge
BRUNIN Christian
NOËL Dominique
COSTES Henri
BEAUDOIN Alain
ISSERTINE Patrick
NENNIG Jean-Claude
MILCOS Patrick
QUEUNIE Patrick
MERMOZ Pierre
SAUBION Jean
HYOT Raymond
CASANO Joseph

SECONDI Pierre-André
DORARD André

YVELINES
DEUX-SÈVRES
SOMME
TARN
TARN-ET-GARONNE
VAR
VAUCLUSE
VENDÉE
VIENNE
HAUTE-VIENNE
VOSGES
YONNE
ESSONE
HAUTS-DE-SEINE
SEINE-SAINT-DENIS
VAL-DE-MARNE
VAL-D'OISE
LA RÉUNION
F.F.A.

CHARNECO Dominique
GADSAUD Jean-François
QUELIN Claude
YARCABAL Pierre
BOS André
CAMPANA Jean-Pierre
COSTE Michel
WOETS André
GUILLON Jean-Paul
VOISIN Daniel
BAZIN Robert
BROGNA François
LERESTE Guénolé
DESIDERI Laurent
RIZO Daniel
MORICE Jacques
MALBEL Guy
AUBRY Jean



Championnats de France les 12 et 13 juillet, à Clermont-Ferrand

Le Guérétois Daniel Brandon : un habitué

GUÉRET. — La pétanque, en Creuse, connaît un succès sans cesse grandissant ; les joueurs sont de plus en plus nombreux et les confrontations n'en sont que plus relevées.

Régulièrement le département est représenté aux championnats de France de pétanque et, cette année, il en sera encore de même pour cette compétition 1975 qui se déroulera durant ce week-end dans la capitale auvergnate à Clermont-Ferrand.

En tête-à-tête, c'est le sociétaire de l'A.S.P.T.T. Guéret que préside le dynamique M. Clanchet, Daniel Brandon, qui portera les espoirs de la Creuse.

Né à Châteaumeillant le 7 août 1937, Guérétois d'adoption, il est laborantin à l'hôpital de Guéret. Daniel Brandon pratique assidûment la pétanque depuis 1967.

Il est un habitué de la partici-

pation aux championnats de France auxquels il a participé quatre fois en triplettes (Roubaix, Angers, Ajaccio et Tours), et une fois en doublettes à Cannes. C'est la première fois qu'il se qualifie en tête-à-tête et, s'il est quelque peu émotionné de se retrouver seul dans cette compétition de haut niveau, il n'en fera pas moins son possible pour faire honneur à sa qualification.

En doublettes, c'est le club rival et ami du chef-lieu, le Carréau Guérétois, qui fournira les représentants creusois avec Pierre Chaulet et Claude Garcia.

Né le 20 décembre 1931 à Guéret, cuisinier au M.C.R., pratiquant la pétanque depuis cinq ans, Pierre Chaulet est licencié au Carréau Guérétois, dont il assure la présidence avec dévouement depuis sa création, en 1971.

En se rendant, dimanche, à Clermont-Ferrand, c'est la deuxième fois qu'il abordera la grande compétition ; il avait déjà participé au championnat de France de tête-à-tête en 1973 au Mans.

Son coéquipier, Claude Garcia, né le 20 octobre 1943 à Fumel, est un Guérétois d'adoption (c'est le rugby qui l'amena en Creuse, où il pratiqua durant de nombreuses saisons dans les lignes arrière du R.C.G.).

Comme son chef de file, il est lui aussi cuisinier à l'hôpital de Guéret.

Champion de la Creuse de tête-à-tête, licencié au Carréau Guérétois, il joue à la pétanque depuis dix ans maintenant et n'a jamais participé à la compétition nationale. Ce sera pour lui le baptême du feu, mais il aura à ses côtés son président.

Ces joueurs confirmés sur le plan départemental sont en mesure, les 13 et 14 juillet, à Clermont, de faire honneur à leur club respectif, mais aussi à la Fédération de la Creuse de Pétanque. C'est pourquoi les joueurs du département habitués à les rencontrer sur les terrains leur souhaitent, en même temps que nous, tant en tête-à-tête qu'en doublettes, bonne chance en terre auvergnate.

- 2000 PLACES ASSISES

PÉTANQUE

Championnats de France samedi et dimanche, à Clermont-Ferrand

Les Parisiens Sarnito-Amrouche (doublettes) et le Pyrénéen Morales (tête à tête) défendront leurs titres.

CLERMONT-FERRAND. — Depuis le 7 juillet 1974, où le Comité départemental du Loiret a passé le Gambou, le Comité départemental du Puy-de-Dôme et son président, M. Ouvry, ont pris leurs entières dispositions pour faire honneur au choix de leur comité pour l'organisation du sixième championnat de France doublettes et Coupe de France de tête-à-tête.

Ou ne peut encore présager du succès final de cette édition nationale 75, mais incontestablement la qualité d'organisation s'est dé-

pensé sans compter pour en assurer la parfaite réussite.

Trouvant dans la municipalité clermontoise et la société Pernod un concours et une collaboration indispensable, les responsables mettent la dernière main, règlent les plus petits détails et d'ores et déjà on peut affirmer qu'ils sont fin prêts à accueillir cette confrontation du plus haut niveau.

La place des Buges, lieu habituel de rencontre des pétanqueurs, a pris un air de gala après une toilette soignée, la mise en place

de gradins et la délimitation des différentes aires de jeu où s'ébattront quelque trois cents participants, dès samedi matin, à 8 h. 30. La « fine fleur » de cette discipline, à laquelle il convient de lui donner son véritable caractère sportif, sera représentée. Si certains « cracks » déjà forts entés jalouseront l'attention, une curiosité subsistera avec la présence de sélectionnés de l'île de la Réunion.

Hier, en fin d'après-midi, à la Maison des Sports de Clermont-

Ferrand, se sont déroulées les opérations du tirage au sort en présence de M. André Paul, président national ; de quelques membres du comité directeur de la fédération et de l'état-major du comité d'organisation. Les dés sont tombés, l'ordre des poules et des premières confrontations sont établies et déjà la crainte et l'espoir gagnent l'esprit des participants.

MOTO

Week-end d'enduro en Haute-Loire

CHAMPAGNAC-LE-VIEUX : UN RETOUR AUX SOURCES

CLERMONT-FD. — Depuis plus de trois ans qu'ils y promènent leurs curieuses machines, la Haute-Loire, qui les a simplement accueillis, est devenue la terre bénie des enduroistes. Et ce week-end, à Champagnac-le-Vieux, ils seront encore plus nombreux qu'à l'acquaintance au rendez-vous que leur ont fixé J.L. Figueras et M. Chirouse (plus de deux cents, d'après le côté du Moto-Club d'Auvergne, chargé d'établir les inscriptions).

On saura, que si le mauvais temps latent (on l'a bien vu l'an passé) ou l'absence d'enjeu l'épreuve n'est pas inscrite au

championnat de France) ne viennent contrarier, trouve son fondement dans l'esprit même de l'enduro.

Car ici il ne s'agit pas de faire un résultat à tout prix, mais avant tout d'assouvir un besoin frénétique d'évasion dans une débauche d'efforts et de découvertes.

DU SPECTACLE

Pilote de notoriété, tel Joël Queirel, champion de France en titre, ou motard fraîchement sorti aux pavés parisiens sur une japonaise flambant neuve, on vient à Champagnac goûter ces effluves d'aventure dont on dit que les épreuves de régularité en tout terrain sont riches.

Quel que soit le degré de perfection de la machine ou la fa-

courses folles et de sauts périlleux que l'an passé : le spectacle est assuré ce week-end, à Champagnac-le-Vieux.

TENNIS

DIMANCHE ET LUNDI

PREMIERES ELIMINATOIRES DU TOURNOI

DE L'E.D.S. MONTLUCON

MONTLUCON. — Les joueurs non classés et classés régionaux inscrits dans le premier tableau disputeront dimanche 13 et lundi 14 juillet, leur qualification pour



Claude, secrétaire de l'E.D.S., fils du président Ouvry, remplit une saison particulièrement fructueuse. Sur un terrain qu'il connaît bien, il accordeait au moins de faire mieux que l'an dernier.

HANDBALL

Championnat de France de doublettes et Coupe de France de tête à tête

Les régionaux capables de se hisser au niveau des meilleurs

CLERMONT-FERRAND. — La F.F.P. et J.P. (Fédération française de pétanque) et du jeu provençal ont confié la troisième fédération régionale pour les personnes publiques, après le football et le ski, à Clermont-Ferrand dans le classement de la population et des sports.

À peu près 230.000 licenciés, cette fédération est particulièrement florissante et a sorti un programme proposant depuis le catégorie national de 1969 jusqu'à Dijon. Une manifestation de méritoire intitulée à l'heure de laquelle était à sa tête le Comité régional M. André Paul.

Entre son introduction et l'ouverture d'un président délégué à ce discipline une place envoi sur le plan national et international du sport, la F.F.P. et J.P. voyait, en un peu plus de cinq ans, 1.000 licenciés, 1.000 doublets, pour un total de 33.000 en 1970 à 330.000 en 1974. Ce bond impressionnant résulte de la mise en place de structures séniors, préparatrices, sans feu-foyer et notamment communautaires par un président œuvrant de donner à ce développement honnête et responsable.

HISTORIQUE

Des débuts modestes depuis un certain jour de l'année 1970, à Le Châtellier, où un homme adepte et pratiquant du jeu provençal se revêt d'un seul maillot bleu et jaune. Générera alors donc

un futeau roulant, il ne pouvait malgna tout se dérouler à l'entrevue d'une spécialiste qui lui était chère. Sur la place, et s'appliquant à jouer impatiemment quelques couloirs, il devait utiliser l'estimation d'un M. Piton qui allait être le précurseur de la pétanque régionale et déterminer par les conditions de déroulement du jeu provençal.

En maintenant les deux pieds dans un cercle de 10 mètres, et en recourcissant les distances, il venait de lancer une nouvelle discipline : la pétanque. Néme issue des « pieds tenués ».

UN BESOIN INCOMPARABLE

« Aujourd'hui, il était lois de se demander que, si on jouait tout le temps, la pétanque aurait un tel succès et que la France deviendrait le porte-drapeau dans le concert international. »

Il pourraient, il faut bien l'admettre aujourd'hui. Cette pratique a obtenu une incroyable popularité par la simplicité de ses règles et la facilité des manœuvres nécessaires. Qui n'a pas joué, n'a pas été étonné de voir un tournoi, sans troisième ni contrepartie. C'est une discipline de liberté, comme le faisait remarquer M. André Paul. Une discipline dont les détracteurs n'en apprécieront pas toutes les vertus, mais qui pourtant s'est fortement intégrée dans les fêtes et a notamment donné au rottisme déjà une

possibilité de survivre en s'employant sur les places plutôt que de se confiner aux terrasses des cafés.

Le pétanque gagne jour après jour ses titres de noblesse et deviendra un sport à part entière quand le festival qui l'accompagne aura disparu dans sa plus grande partie. Ce festival, qui devait accueillir pour dimanche et, en attendant, Clermont-Ferrand vivra à l'heure présente et se laisser réduire par la qualité de certains « artistes » en la matière, mais également par les projets accompagnant chaque festival, la présence artistique.

Ainsi, dès ce matin, 8 h. 30, la place des Halles va connaître une activité de dimension nationale.

Parfois aménagée, elle sera pliée aux participants qui ne pourront pas lui reprocher l'aridité et le caractère de la terrasse.

Pendant deux journées intenses, animées, en paix, tirer, cibler, tomber, se plier, se déplier, se montrer déguisé ou artistique, heureux pour peu que la chance — elle-joue un si grand rôle — veuille bien servir les plus modestes joueurs.

DES POULES AU CADRAGE

La première journée de ce sixième championnat de France doublette et Coupe de France de tête-à-tête dont, rappelons-le, l'organisation en revient au comité du Puy-de-Dôme, groupé autour du président Guerry, en collaboration avec la municipalité

et la société Perrot, verser l'ensemble des bénéfices aux prises.

À l'issue de cette journée, proposée les représentants de quatre-vingt-douze départements, dont l'Île-de-la-Réunion, alors doublée et mise individuellement au niveau national, le classement

Le classement est arrêté au matin et l'on vendredi vendredi clôture sa pose, ce qui permet des parties indéfinies et d'un respectable niveau.

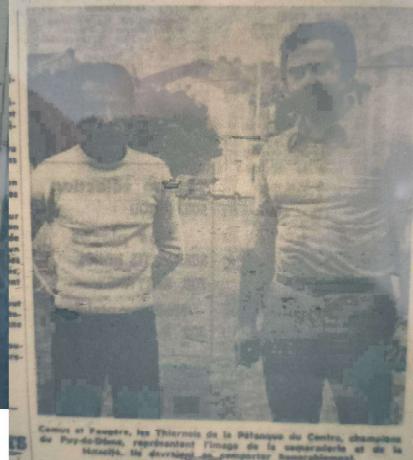
Dans cette confrontation de l'élite nationale, au niveau avec plus d'ambition que celle des championnats régional et interrégional dans leur île.

L'appel et le recense d'un public venu à leur cause pour s'envier un meilleur temps, mais aussi doit de se montrer prodigue sur la longueur de la course pour faire jouer au maximum l'aspects d'équipes, gage d'un bon état de forme. Si les comités confirment le plus grand nombre de licenciés, ce montant gage d'aptitudes doit être suffisamment important.

On attend donc d'ici quelques jours, tout comme on attend des championnats 1974 Sannois-Amiens (Pays de) et Montluçon (Allier-Puy-de-Dôme) une prestation faisant honneur à leur titre.

Mais à leur manière, ces championnats régional et interrégional sont un sujet de haute importance, un moyen d'exprimer un peu de notre caractère et notre histoire.

HENRI GARCIA.



Camus et Fauverre, les Thionvillois de la Pétanque du Centre, champions du Puy-de-Dôme, représentent l'image de la compétitivité et de la noblesse. Ils devraient se comporter honorairement.

La place des Bughes à l'heure provençale...

LA GRANDE FÊTE DE LA PETITE BOULE



BONNE MÈRE, il fait plus chaud qu'à Marseille dans ce pays ! C'est le genre d'expression que l'on pouvait entendre, hier, sur la place des Bughes qui s'était mis sur son « cinquante et un » pour recevoir l'élite française de la petite boule. À l'heure du pastis, on expliquait avec force, gentes Je déroulement des parties et cette boule qu'on avait manqué d'un cheveu au moment capital !

Oui, la Maison des Sports et ses alentours sentaient

bon la Provence pour cette grande fête de la petite boule et le soleil, lui-même, avait décidé d'en mettre un rayon pour faire plus couleur locale.

Il y avait même une « arène » dressée sur la place. Mais là, attention : Les joueurs ont dû se contenter pour ce premier jour des championnats de France, de la contempler avec au cœur le secret espoir d'être aujourd'hui les heureux élus qui figureront pour les ultimes parties dans le « carré d'honneur »...

Joseph Lee Song-Yin : 13.000 kilomètres pour disputer ces championnats

Il étaient dans trois cent vingt de tous les départements de France sans exception et même d'Outremer, puisque l'île de La Réunion était représentée par trois jeunes joueurs. L'un d'eux, Joseph Lee Song-Yin devait d'ailleurs franchir aisément le cap du cadre et s'élancer jusqu'à l'après-midi, en faisant l'admiration des spectateurs sur son chemin.

« Je joue à la pétanque depuis une vingtaine d'années », nous a-t-il déclaré et le Comité départemental de la Réunion regroupe plus de 200 licenciés. J'ai appris à pratiquer ce jeu avec les marins français et j'ai été plusieurs fois champion de l'île.

« Grâce à la pétanque, j'ai pu connaître la France et c'est bien agréable de faire un voyage de 13.000 kilomètres pour jouer aux boules.

Il est vrai que la pétanque a pris depuis quelques années un tel essor qu'on ne s'ennuie plus de rien. Les championnats du monde n'auront-ils pas lieu cette année au Canada avec, s'il vous plaît, dix-huit pays représentés dont le Japon et plusieurs pays d'Amérique du Sud ?

Si tous les pétanqueurs du monde...

C'est d'ailleurs, on le sait, un Clermontois, M. André Paul, qui connaît les présidences du Comité international et de la Fédération française avec une autorité souriante qui passe aussi bien la rampe à Marseille qu'à Lille. Il a d'ailleurs de grandes ambitions pour la petite balle qui est maintenant partie à la conquête des cinq continents ;

« Ah ! dit-il, si les Etats réglaient leurs différends boules en mains, il n'y aurait plus jamais de guerre... »

Il est d'ailleurs assez significatif de noter que si le siège du bureau national est toujours à Marseille, berceau de ce jeu qui s'élève peu à peu au niveau d'une discipline sportive, les principaux dirigeants viennent des quatre coins de l'hexagone.

Ainsi, comme du Président auvergnat — et natif de la Normandie — on remarque que le secrétaire général est un Nogois M. Bernard, que le trésorier est Dijonnais, M. Garnier, que le trésorier-adjoint, M. Fournier est Niçois, ou encore MM. Egon, Gouin et Kosenko de la Ligue Nord-Picardie (34.000 licenciés). Tous sont des gens forts compétiteurs qui conduisent les destinées de la Fédération avec la rigueur du règne d'entreprise, tout en restant très ouverts à l'image de cette discipline qu'ils aiment.

Ils ont même trouvé le temps de disputer, hier après-midi, derrière les Jardins Lecocq partie amicale qui n'avait pas grand-chose à envier à ceux-là ! gros bras ! se congratulant pour le titre national !

Le pétanqueur-écrivain

A être vrai, deux titres se disputaient parallèlement sur la place des Bugles : en doubles et en tête à tête. Comme on le lira dans nos pages suivantes, les représentants du Puy-de-Dôme, après des fortunes diverses, ont finalement triomphé au cours de cette première journée. Mais qu'ils se contentent, ils ne sont pas les seuls et beaucoup d'autres — et non des moindres — ont vu leurs espoirs s'envoler.

Ainsi, parmi les plus grosses surprises figures l'élimination pré-matérielle du Vauclusien Palazon équipier avec Othello un très grand joueur à qui l'on doit aussi un remarquable livre « Pleins feux sur la pétanque ». C'est l'excellente doublette ardéchoise Sarrion-Lemaire qui est venue à bout de cette formation redoutable avant de passer avec beaucoup de brio le cap de la première journée.

LES DAMES AUSSI...

Au cours de cette journée, le président André Paul a reçu une charmante délégation féminine qui réclamait l'organisation d'un championnat de France de pétanque pour les dames.

Comme il n'est pas question de refuser quoi que ce soit au sexe faible, à l'occasion de « l'année de la femme », le président a promis de donner suite à cette heureuse suggestion dès l'an prochain...

Ce soir, à 21 h. 15, avec « Ecoutez voir... »
**Toute l'histoire de Clermont
Sur la scène du Jardin Lecocq**

Mais, il y a eu tant d'exploits au cours de ce premier acte des championnats, qu'il serait vain de vouloir tous les citer, ne serait-ce que celui tout à fait exceptionnel du président départemental Robert Ouvey et sa fidèle équipe qui, au niveau de l'organisation ont mis tout en œuvre pour assurer le succès total de cette grande fête de la pétanque.

J.E. D.

Interv. — Monsieur Marini, c'est quand la reine d'Angoulême invite pour le show ?
— Chaque année, et 20 ans de chaque partie.
— M. — Durant la campagne présidentielle, vous avez rencontré Giscard d'Estaing, que participe-t-il ?



Les dirigeants de la Fédération de Pétanque montrent l'exemple : on reconnaît le président Paul, qui mesure un point, entouré de M. Garnier, Bernard et Fournier.



En fin d'après-midi, la municipalité offrait une réception à la Mairie des Bugles. Pour le maire MM. André Paul, au nom de la ville de Clermont, le maire, pour la Fédération, MM. Paul et Ouvey se sont vus assister nombreux amis et personnalités, dont MM. Arthus, ministre des Sports et de la Jeunesse et des Sports ; Bertrand, directeur des Fédérations, etc.

PITANOU A partir de 8 h. 30 à Clermont-Ferrand journée décisive en championnat de France

DOUBLETTES : Sarnito-Lebeau une finale avec deux lettres Fazzino (Allier) et Pingon (Nièvre) dans les seize rescapés en tête à tête

Fazzino (Allier) et Pingon (Nièvre) dans les seize rescapés en tête à tête

CLEMENT-FERRAND. — La capitale des Allier a pris une fois de plus ses portes dans le cadre de ce championnat national de l'Automobile Club de France. Deux de nos fédérations, un club et un pilote ont été éliminés, toutefois, au-delà de nos plus évidentes espérances, par deux autres surprises tout aussi



Allier et Nièvre disputent la finale de tête à tête. C'est fassez peu pour deux régions, mais nous avons vu les deux concurrents, Fazzino et Pingon, faire des choses magnifiques et très audacieuses tout au long de la compétition.

Il devra dès ce matin, se débarrasser de Campagne (Var), alors

maquise et située avec l'élimination de deux autres, mais c'est également dans celle-ci que la plus grande satisfaction était obtenue avec la brillante tenue du Montélimar (Drôme) qui réussit à rester en course pour les huitièmes de finale disputés dès ce matin.

Déjà, face à Perez (Aude), Fazzino se distinguait en écartant un rival serviteur sur le score de 15-13. Il fut également bilan de l'élimination en dominant le cerisier et placide représentant de l'Aude de la Haute-Lee-Song-Vin sur une marque sans appel de 15-3.

Dans cette Coupe de France, un autre élément de séries apportait des éléments de réussite aux aptitudes capables de le conduire au titre. Besson (Loire) a toujours été un pilote à deux grands suffrages et l'assurance de ses dernières déterminants dans une dernière partie avec Mazet (Saône-et-Loire) apparaît être un gage prometteur de ses chances finales.

Il devra, dès ce matin, se débarrasser de Campagne (Var), alors

que les régionalistes Fazzino (Allier) et Pingon (Nièvre) sont en tête à tête avec deux lettres de qualification élevées et formidables par un public très discipliné.

CALDAMaison CEDI IN EXTREMIS

Les régionalistes devaient connaître des épreuves diverses, et si Perez (Allier), Chastel (Creuse) et Saulé (Corrèze) ne pouvaient obtenir le moindre succès, en revanche, l'effort de l'équipe arrive à se suffire du brin de l'un d'entre eux.

Néanmoins, il apparaît très nettement que les qualifications homologues possédaient les meilleures chances et ainsi il ne fut pas difficile pour les deux représentants du Puy-de-Dôme, du Cantal et de la Haute-Vienne qui parvenaient à sortir des poules. Avec aisance pour les frères Rey (Puy-

de-Dôme) et Caldamaison (Cantal),

qui grâce à leur succès au

repêchage.

Mais pour Fennecchia

de ces formations, le programme fut moins heureux avec deux échecs

et seul Caldamaison apparaît

un instant en mesure de le franchir.

Les Cantaliens, après leur

extinction, 12 après avoir long

temps flirter avec la victoire, man-

ifestement Costes (Eure)

domine l'ensemble.

Aucun régional ne sera présent

ce matin quand débuteront les bat-

tements de finale qui verseront aux

primes les récompenses d'une journal

édition de la saison des automobilistes sur toutefois de récents.

Un choc terrible et étonnant pour cette nouvelle journée décisive, lorsque l'ensemble des régions, dont les deux dernières, Amiens et Paris, ont été vaincues par les champions de la capitale et au lendemain Leblanc-Perez.

Qui remporte ce deuxième

journée que les organisations de

parties entières plus intéressantes

que le championnat peut donner

à la fin de la saison, mais alors

que la victoire sera pour les deux derniers vainqueurs.

Ensuite, il faudra s'y attendre,

les doublées accompagneront l'affiche et si au début la qualité du jeu fournit s'avère d'un niveau

modeste, il gagne en intensité et

TOUS LES RÉSULTATS

TETE A TETE

Peule 1. — Qualifiés : Macias (Cher), Mazet (Saône-et-Loire), Blida (Jura), Meiller (Hautes-Alpes).

Peule 2. — Qualifiés : Doyen (Haute-Saône), Guichard (Charente).

Eliminés : Branchetti (Ain), Martel (Ain), Ferriol (Orne), Vuillain (Aube), Ardenchi (Meurthe-Moselle).

Peule 3. — Qualifiés : Baudement (Ain), Gouze (Creuse), Gouze (Ain), Gouze (Haute-Provence), Bousquet (Loire).

Eliminés : Martin (Ardèche), Martin (Mayenne).

Peule 4. — Qualifiés : Boissard (Ain), Gouze (Creuse), Gouze (Ain), Gouze (Haute-Provence), Bousquet (Loire).

Eliminés : Baudement (Ain), Gouze (Creuse), Gouze (Ain), Gouze (Haute-Provence), Bousquet (Loire).

Peule 5. — Qualifiés : Baudement (Ain), Gouze (Creuse), Gouze (Ain), Gouze (Haute-Provence), Bousquet (Loire).

Eliminés : Baudement (Ain), Gouze (Creuse), Gouze (Ain), Gouze (Haute-Provence), Bousquet (Loire).

Peule 6. — Qualifiés : Costes (Eure), Chastel (Creuse), Gouze (Ain), Gouze (Haute-Provence), Bousquet (Loire).

Eliminés : Baudement (Ain), Gouze (Creuse), Gouze (Ain), Gouze (Haute-Provence), Bousquet (Loire).

Peule 7. — Qualifiés : Gouze (Ain), Gouze (Haute-Provence), Bousquet (Loire).

Eliminés : Baudement (Ain), Gouze (Creuse), Gouze (Ain), Gouze (Haute-Provence), Bousquet (Loire).

Peule 8. — Qualifiés : Gouze (Ain), Gouze (Haute-Provence), Bousquet (Loire).

Eliminés : Baudement (Ain), Gouze (Creuse), Gouze (Ain), Gouze (Haute-Provence), Bousquet (Loire).

Peule 9. — Qualifiés : Gouze (Ain), Gouze (Haute-Provence), Bousquet (Loire).

Eliminés : Baudement (Ain), Gouze (Creuse), Gouze (Ain), Gouze (Haute-Provence), Bousquet (Loire).

Peule 10. — Qualifiés : Gouze (Ain), Gouze (Haute-Provence), Bousquet (Loire).

Eliminés : Baudement (Ain), Gouze (Creuse), Gouze (Ain), Gouze (Haute-Provence), Bousquet (Loire).

Peule 11. — Qualifiés : Gouze (Ain), Gouze (Haute-Provence), Bousquet (Loire).

Eliminés : Baudement (Ain), Gouze (Creuse), Gouze (Ain), Gouze (Haute-Provence), Bousquet (Loire).

Peule 12. — Qualifiés : Gouze (Ain), Gouze (Haute-Provence), Bousquet (Loire).

Eliminés : Baudement (Ain), Gouze (Creuse), Gouze (Ain), Gouze (Haute-Provence), Bousquet (Loire).

Peule 13. — Qualifiés : Gouze (Ain), Gouze (Haute-Provence), Bousquet (Loire).

Eliminés : Baudement (Ain), Gouze (Creuse), Gouze (Ain), Gouze (Haute-Provence), Bousquet (Loire).

Peule 14. — Qualifiés : Gouze (Ain), Gouze (Haute-Provence), Bousquet (Loire).

Eliminés : Baudement (Ain), Gouze (Creuse), Gouze (Ain), Gouze (Haute-Provence), Bousquet (Loire).

Peule 15. — Qualifiés : Gouze (Ain), Gouze (Haute-Provence), Bousquet (Loire).

Eliminés : Baudement (Ain), Gouze (Creuse), Gouze (Ain), Gouze (Haute-Provence), Bousquet (Loire).

Peule 16. — Qualifiés : Gouze (Ain), Gouze (Haute-Provence), Bousquet (Loire).

Eliminés : Baudement (Ain), Gouze (Creuse), Gouze (Ain), Gouze (Haute-Provence), Bousquet (Loire).

Peule 17. — Qualifiés : Gouze (Ain), Gouze (Haute-Provence), Bousquet (Loire).

Eliminés : Baudement (Ain), Gouze (Creuse), Gouze (Ain), Gouze (Haute-Provence), Bousquet (Loire).

Peule 18. — Qualifiés : Gouze (Ain), Gouze (Haute-Provence), Bousquet (Loire).

Eliminés : Baudement (Ain), Gouze (Creuse), Gouze (Ain), Gouze (Haute-Provence), Bousquet (Loire).

Peule 19. — Qualifiés : Gouze (Ain), Gouze (Haute-Provence), Bousquet (Loire).

Eliminés : Baudement (Ain), Gouze (Creuse), Gouze (Ain), Gouze (Haute-Provence), Bousquet (Loire).

Peule 20. — Qualifiés : Gouze (Ain), Gouze (Haute-Provence), Bousquet (Loire).

Eliminés : Baudement (Ain), Gouze (Creuse), Gouze (Ain), Gouze (Haute-Provence), Bousquet (Loire).

Peule 21. — Qualifiés : Gouze (Ain), Gouze (Haute-Provence), Bousquet (Loire).

Eliminés : Baudement (Ain), Gouze (Creuse), Gouze (Ain), Gouze (Haute-Provence), Bousquet (Loire).

Peule 22. — Qualifiés : Gouze (Ain), Gouze (Haute-Provence), Bousquet (Loire).

Eliminés : Baudement (Ain), Gouze (Creuse), Gouze (Ain), Gouze (Haute-Provence), Bousquet (Loire).

Peule 23. — Qualifiés : Gouze (Ain), Gouze (Haute-Provence), Bousquet (Loire).

Eliminés : Baudement (Ain), Gouze (Creuse), Gouze (Ain), Gouze (Haute-Provence), Bousquet (Loire).

Peule 24. — Qualifiés : Gouze (Ain), Gouze (Haute-Provence), Bousquet (Loire).

Eliminés : Baudement (Ain), Gouze (Creuse), Gouze (Ain), Gouze (Haute-Provence), Bousquet (Loire).

Peule 25. — Qualifiés : Gouze (Ain), Gouze (Haute-Provence), Bousquet (Loire).

Eliminés : Baudement (Ain), Gouze (Creuse), Gouze (Ain), Gouze (Haute-Provence), Bousquet (Loire).

Peule 26. — Qualifiés : Gouze (Ain), Gouze (Haute-Provence), Bousquet (Loire).

Eliminés : Baudement (Ain), Gouze (Creuse), Gouze (Ain), Gouze (Haute-Provence), Bousquet (Loire).

Peule 27. — Qualifiés : Gouze (Ain), Gouze (Haute-Provence), Bousquet (Loire).

Eliminés : Baudement (Ain), Gouze (Creuse), Gouze (Ain), Gouze (Haute-Provence), Bousquet (Loire).

Peule 28. — Qualifiés : Gouze (Ain), Gouze (Haute-Provence), Bousquet (Loire).

Eliminés : Baudement (Ain), Gouze (Creuse), Gouze (Ain), Gouze (Haute-Provence), Bousquet (Loire).

Peule 29. — Qualifiés : Gouze (Ain), Gouze (Haute-Provence), Bousquet (Loire).

Eliminés : Baudement (Ain), Gouze (Creuse), Gouze (Ain), Gouze (Haute-Provence), Bousquet (Loire).

Peule 30. — Qualifiés : Gouze (Ain), Gouze (Haute-Provence), Bousquet (Loire).

Eliminés : Baudement (Ain), Gouze (Creuse), Gouze (Ain), Gouze (Haute-Provence), Bousquet (Loire).

Peule 31. — Qualifiés : Gouze (Ain), Gouze (Haute-Provence), Bousquet (Loire).

Eliminés : Baudement (Ain), Gouze (Creuse), Gouze (Ain), Gouze (Haute-Provence), Bousquet (Loire).

Peule 32. — Qualifiés : Gouze (Ain), Gouze (Haute-Provence), Bousquet (Loire).

Eliminés : Baudement (Ain), Gouze (Creuse), Gouze (Ain), Gouze (Haute-Provence), Bousquet (Loire).

Peule 33. — Qualifiés : Gouze (Ain), Gouze (Haute-Provence), Bousquet (Loire).

Eliminés : Baudement (Ain), Gouze (Creuse), Gouze (Ain), Gouze (Haute-Provence), Bousquet (Loire).

Peule 34. — Qualifiés : Gouze (Ain), Gouze (Haute-Provence), Bousquet (Loire).

Eliminés : Baudement (Ain), Gouze (Creuse), Gouze (Ain), Gouze (Haute-Provence), Bousquet (Loire).

Peule 35. — Qualifiés : Gouze (Ain), Gouze (Haute-Provence), Bousquet (Loire).

Eliminés : Baudement (Ain), Gouze (Creuse), Gouze (Ain), Gouze (Haute-Provence), Bousquet (Loire).

Peule 36. — Qualifiés : Gouze (Ain), Gouze (Haute-Provence), Bousquet (Loire).

Eliminés : Baudement (Ain), Gouze (Creuse), Gouze (Ain), Gouze (Haute-Provence), Bousquet (Loire).

Peule 37. — Qualifiés : Gouze (Ain), Gouze (Haute-Provence), Bousquet (Loire).

Eliminés : Baudement (Ain), Gouze (Creuse), Gouze (Ain), Gouze (Haute-Provence), Bousquet (Loire).

Peule 38. — Qualifiés : Gouze (Ain), Gouze (Haute-Provence), Bousquet (Loire).

Eliminés : Baudement (Ain), Gouze (Creuse), Gouze (Ain), Gouze (Haute-Provence), Bousquet (Loire).

Peule 39. — Qualifiés : Gouze (Ain), Gouze (Haute-Provence), Bousquet (Loire).

Eliminés : Baudement (Ain), Gouze (Creuse), Gouze (Ain), Gouze (Haute-Provence), Bousquet (Loire).

Peule 40. — Qualifiés : Gouze (Ain), Gouze (Haute-Provence), Bousquet (Loire).

Eliminés : Baudement (Ain), Gouze (Creuse), Gouze (Ain), Gouze (Haute-Provence), Bousquet (Loire).

Peule 41. — Qualifiés : Gouze (Ain), Gouze (Haute-Provence), Bousquet (Loire).

Eliminés : Baudement (Ain), Gouze (Creuse), Gouze (Ain), Gouze (Haute-Provence), Bousquet (Loire).

Peule 42. — Qualifiés : Gouze (Ain), Gouze (Haute-Provence), Bousquet (Loire).

Eliminés : Baudement (Ain), Gouze (Creuse), Gouze (Ain), Gouze (Haute-Provence), Bousquet (Loire).

Peule 43. — Qualifiés : Gouze (Ain), Gouze (Haute-Provence), Bousquet (Loire).

Eliminés : Baudement (Ain), Gouze (Creuse), Gouze (Ain), Gouze (Haute-Provence), Bousquet (Loire).

Peule 44. — Qualifiés : Gouze (Ain), Gouze (Haute-Provence), Bousquet (Loire).

Eliminés : Baudement (Ain), Gouze (Creuse), Gouze (Ain), Gouze (Haute-Provence), Bousquet (Loire).

Peule 45. — Qualifiés : Gouze (Ain), Gouze (Haute-Provence), Bousquet (Loire).

Eliminés : Baudement (Ain), Gouze (Creuse), Gouze (Ain), Gouze (Haute-Provence), Bousquet (Loire).

Peule 46. — Qualifiés : Gouze (Ain), Gouze (Haute-Provence), Bousquet (Loire).

Eliminés : Baudement (Ain), Gouze (Creuse), Gouze (Ain), Gouze (Haute-Provence), Bousquet (Loire).

Peule 47. — Qualifiés : Gouze (Ain), Gouze (Haute-Provence), Bousquet (Loire).

Eliminés : Baudement (Ain), Gouze (Creuse), Gouze (Ain), Gouze (Haute-Provence), Bousquet (Loire).

Peule 48. — Qualifiés : Gouze (Ain), Gouze (Haute-Provence), Bousquet (Loire).

Eliminés : Baudement (Ain), Gouze (Creuse), Gouze (Ain), Gouze (Haute-Provence), Bousquet (Loire).

Peule 49. — Qualifiés : Gouze (Ain), Gouze (Haute-Provence), Bousquet (Loire).

Eliminés : Baudement (Ain), Gouze (Creuse), Gouze (Ain), Gouze (Haute-Provence), Bousquet (Loire).

Peule 50. — Qualifiés : Gouze (Ain), Gouze (Haute-Provence), Bousquet (Loire).

Eliminés : Baudement (Ain), Gouze (Creuse), Gouze (Ain), Gouze (Haute-Provence), Bousquet (Loire).

Peule 51. — Qualifiés : Gouze (Ain), Gouze (Haute-Provence), Bousquet (Loire).

Eliminés : Baudement (Ain), Gouze (Creuse), Gouze (Ain), Gouze (Haute-Provence), Bousquet (Loire).

Peule 52. — Qualifiés : Gouze (Ain), Gouze (Haute-Provence), Bousquet (Loire).

Eliminés : Baudement (Ain), Gouze (Creuse), Gouze (Ain), Gouze (Haute-Provence), Bousquet (Loire).

Peule 53. — Qualifiés : Gouze (Ain), Gouze (Haute-Provence), Bousquet (Loire).

Eliminés : Baudement (Ain), Gouze (Creuse), Gouze (Ain), Gouze (Haute-Provence), Bousquet (Loire).

Peule 54. — Qualifiés : Gouze (Ain), Gouze (Haute-Provence), Bousquet (Loire).

Eliminés : Baudement (Ain), Gouze (Creuse), Gouze (Ain), Gouze (Haute-Provence), Bousquet (Loire).

Peule 55. — Qualifiés : Gouze (Ain), Gouze (Haute-Provence), Bousquet (Loire).

Eliminés : Baudement (Ain), Gouze (Creuse), Gouze (Ain), Gouze (Haute-Provence), Bousquet (Loire).

Peule 56. — Qualifiés : Gouze (Ain), Gouze (Haute-Provence), Bousquet (Loire).

Eliminés : Baudement (Ain), Gouze (Creuse), Gouze (Ain), Gouze (Haute-Provence), Bousquet (Loire).

Peule 57. — Qualifiés : Gouze (Ain), Gouze (Haute-Provence), Bousquet (Loire).

Eliminés : Baudement (Ain), Gouze (Creuse), Gouze (Ain), Gouze (Haute-Provence), Bousquet (Loire).

Peule 58. — Qualifiés : Gouze (Ain), Gouze (Haute-Provence), Bousquet (Loire).

Eliminés : Baudement (Ain), Gouze (Creuse), Gouze (Ain), Gouze (Haute-Provence), Bousquet (Loire).

Peule 59. — Qualifiés : Gouze (Ain), Gouze (Haute-Provence), Bousquet (Loire).

Eliminés : Baudement (Ain), Gouze (Creuse), Gouze (Ain), Gouze (Haute-Provence), Bousquet (Loire).

Peule 60. — Qualifiés : Gouze (Ain), Gouze (Haute-Provence), Bousquet (Loire).

Eliminés : Baudement (Ain), Gouze (Creuse), Gouze (Ain), Gouze (Haute-Provence), Bousquet (Loire).

Peule 61. — Qualifiés : Gouze (Ain), Gouze (Haute-Provence), Bousquet (Loire).

Eliminés : Baudement (

Des "têtes à têtes" spectaculaires

La Coupe de France de tête à tête qui groupait au départ 94 postulants, attira un grand nombre de spectateurs, tant certaines parties furent serrées et indécises.

Si le matin le jeu s'avéra dans l'ensemble assez moyen, l'après-midi par contre, la qualité s'améliora progressivement au fil des rencontres, pour atteindre, telle celle opposant Besson (Loire) à Marzéo (Saône-et-Loire), un niveau supérieur.

Dans cette bagarre, nos régionaux firent figure honorable, même Claude, le sous-champion du P.-de-D. qui perdant et gagnant dans sa poule s'inclina à 12 au barrage.

Guère plus heureux, Gonzales, champion du Puy-de-Dôme, après avoir assuré sa qualification en poule, s'inclinait l'après-midi, lui aussi à 12, face au jeune Guichard (Charente) qui assurait par la suite sa qualification aux huitièmes de finale.

Représentant le Cantal, Loubat, en dépit d'un succès dans sa poule, ne put arracher sa qualification aux barrages, à l'image de

Brandon (Creuse) et de Voisin (Haute-Vienne).

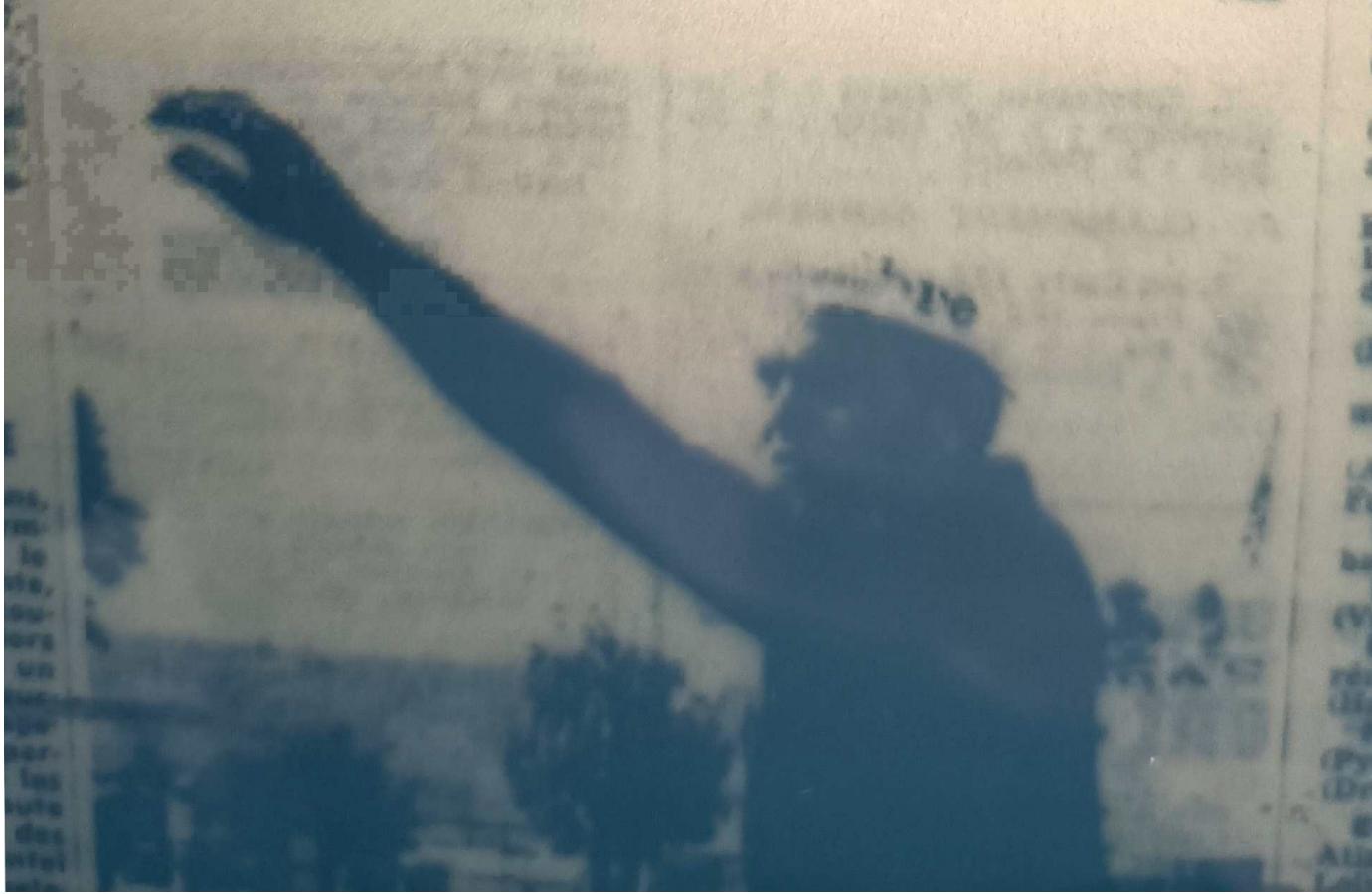
Plus heureux, Belloni (Corrèze) et Pingon (Nièvre) assuraient leurs qualifications en compagnie du jeune Montluçonnais Fazzino qui possède déjà l'assurance d'un vieux « briscard » des terrains.

A la sortie des poules, en dépit d'une énergique défense, Belloni s'inclinait face à Macias (Cher), tandis que Fazzino et Pingon assuraient leurs participations à la journée du dimanche, but très recherché par bon nombre de concurrents et malheureusement atteint par bien peu.

La tâche des joueurs de l'Ailler et de la Nièvre ne sera pas de tout repos, car à ce stade de la compétition, la moindre boule « manquée » ou « égarée » revient parfois très chère.

Favorablement impressionnés par la facilité de Besson (Loire) et Salvador (Gard), nous ne serions pas surpris de voir l'un ou l'autre de ces joueurs ravir le maillot tricolore de Morales, éliminé sans gloire en poule dès le matin.

P.A.



TETE A TETE

Poule 1. — Qualifiés : Macias (Cler), Marzeo (Saône-et-Loire).
Éliminés : Bindia (Jura), Mellier (Hautes-Alpes).

Poule 2. — Qualifiés : Doyen (Haute-Saône), Guichard (Charente).

Éliminés : Branchetti (Alpes-Maritimes), Fescourt (Orne).

Poule 3. — Qualifiés : Vuillon (Aube), Ardenchi (Meurthe-et-Moselle).

Éliminés : Baudement (Aisne), Bos (Tarn et Garonne).

Poule 4. — Qualifiés : Boitard (Calvados), Salvador (Gard).

Éliminés : Aubry (FF.A.), Requier (Charentes-Maritimes).

Poule 5. — Qualifiés : Duparc (Manche), Gibard (Isère).

Éliminés : Desiderai (Hauts-de-Seine), Mourino (Aveyron).

Poule 6. — Qualifiés : Philippot (Landes), Lee Song Yin (Ile de la Réunion).

Éliminés : Charmero (Yvelines), Malbec (Val-d'Oise).

Poule 7. — Qualifiés : Esteban (Bas-Rhin), Morice (Val-de-Marne) ; Morice : 13 ; Voisin : 12 ; Voisin : 13 ; Morice : 12 ; Esteban : 13 ; Voisin : 10.

Éliminés : Schamling (Moselle), Voisin (Haute-Vienne).

Poule 8. — Qualifiés : Gausi (Lozère), Zauzère (Dordogne).

Éliminés : Tanguy (Finistère), Auliac (Lot).

Poule 9. — Qualifiés : Pingon (Nièvre), Gadsaud (Deux-Sèvres).

Éliminés : Claude (Puy-de-Dôme) 7 ; Chesneau (Loir et Cher) 13 ; Cadsaud (Deux-Sèvres) 13 ; Claude (P.-d.-D.) 12 ; Claude (P.-d.-D.) 13 ; Chesneau 10.

Poule 10. — Qualifiés : Allès (Bouches-du-Rhône), Lereste (Essonne).

Éliminés : Manca (Haut-Rhin) 3 ; Brandon (Creuse) 13 ; Le Reste 13 ; Brandon 1 ; Lereste 13 ; Brandon 7.

Poule 11. — Qualifiés : Iften (Eure-et-Loire), Vandale (Nord).

Éliminés : Bourg (Seine-Maritime), Gobillard (Haute-Pyrénées).

Poule 12. — Qualifiés : Fazzino (Allier) 13 ; Perez (Rhône) 5 ; Fazzino 13 ; Cyarcabat 5.

Éliminés : Oyarcabal (Tarn), Loubat (Cantal).

Poule 13. — Qualifiés : Coste (Vaucluse), Perez (Aude).

Éliminés : Morales (Hautes-Pyrénées), Champion 74, Crochet (Haute-Savoie).

Poule 14. — Qualifiés : Sanchez (Pyrénées-Atlantiques), Cheneuguier (Drôme) ; Sanchez 13 ; Beaupoil 6.

Éliminés : Demagliaza (Loire-Atlantique) 9 ; Beaupoil (Haute-Loire) 13 ; Cheneuguier (Drôme) 13 ; Beaupoil (Haute-Loire) 6.

Poule 15. — Qualifiés : Gonzales (Puy-de-Dôme), Guillou (Vienne) ; Gonzales 13 ; Fauché 7.

Éliminés : Fauché (Orne).

Poule 16. — Qualifiés : Campana (Var), Baillies (Pyrénées-Orientales).

Éliminés : Bazin (Vosges), Beller (Ardenne).

Poule 17. — Qualifiés : Thomas (Côtes-du-Nord) 13, Bellone (Corrèze) 4 ; Bellone 13 ; Brogna (Yonne) 7, Bellone 13, Maitrigue 10.

Éliminés : Brogna (Yonne), Matrigue (Dordogne).

Poule 18. — Qualifiés : Mestres (Eure), Sierra (Côte-d'Or).

Éliminés : Bonnet (Lot-et-Garonne).

Poule 19. — Qualifiés : Badel (Seine-et-Marne), Perrin (Gers).

Éliminés : Adron (Maine-et-Loire), Couloubrier (Sarthe).

Poule 20. — Qualifiés : Rizo (Seine-St-Denis), Congilio (Marne), Elmonti ; Giordan (Corse), Couste (Indre).

Poule 21. — Qualifiée : Estrade (Haute-Garonne), Raynard (Hérault).

Éliminée : Chon (Gers) ; Secondi (F.D.A.).

Éliminés : Tacinet (Savoie), Devereux (Ardeche).

Poule 22. — Qualifiés : Tomasini (Ain), Chambers (Gironde).

Éliminés : Bruhamer (Paris), Gonzales (Loiret).

Poule 23. — Qualifiés : Ourchant (Indre-et-Loire), Quelin (Somme).

Éliminés : Vallier (Ille-et-Vilaine), Woels (Vendée).

Poule 24. — Qualifiés : Ginier (Alpes-de-Haute-Provence), Besson (Loire).

Éliminés : Martin (Ariège), Menon (Mayenne).

Tirage des huitièmes de finale.

— Lereste contre X ; Campaña contre Besson ; Badel contre Coste.

— Perrin contre Estrade ; Rizo contre X, Sanchez contre Fazzino ; Pingon contre Allès ; Salvador contre Guichard.

QUALIFICATIVE

Guichard (Charentes) bat Gonzalez (Puy-de-Dôme) à 12 ; Perrin (Gers) bat Iften (Eure-et-Loire) à 12 ; Sanchez (Pyr.-Atl.) bat Conglio (Marne) à 4 ; Lee Song Yin (La Réunion) bat Ourchant (Indre-et-Loire) à 6 ; Salvador (Gard) bat Ginier (Alpes-Hautes-Provence) à 10 ; Lereste (Essonne) bat Doyen (Hte-Saône) à 6 ; Campaña (Var) bat Boitard (Calvados) à 8 ; Besson (Loire) bat Vandaële (Nord) à 10.

Ardechi (Meurthe-et-Moselle) bat Zauzère (Dordogne) à 5 ; Mazéo (Saône-et-Loire) bat Baills (Pyr.-Or.) à 6 ; Gibard (Isère) bat Morice (Val-de-Marne) à 9 ; Estebar (Bas-Rhin) bat Mestres (Eure-et-Loire) à 9 ; Gausi (Lozère) bat Philippot (Landes) à 11 ; Pingon (Nièvre) bat Reynard (Hérault) à 6 ; Estrade (Hte-Garonne) bat Thomas (Côte-du-Nord) à 5 ; Macias (Cher) bat Bellonni (Corrèze) à 9 ; Rizo (Seine-St-Denis) bat Tomasin (Ain) à 6.

Vuillan (Ain) bat Pérez (Rhône) à 12 ; Quelin (Somme) bat Guillou (Vienne) à 10 ; Sierra (Côte-d'Or) bat Duparc (Manche) à 8 ; Fazzino (Allier) bat Pérez (Aude) à 9 ; Allès (B.-du-Rhône) bat Gobillard (Haute-Pyrénées) à 8 ; Coste (Vaucluse) bat Chaneuguier (Drôme) à 8 ; Coste (Vaucluse) bat Chambres (Gironde) à 3.

CADRAGE

Lereste bat Vuillan à 8 ; Fazzino bat Lee Song Yin à 6 ; Guichard bat Macias à 8 ; Estrade bat Gibard à 8 ; Rizo bat Estebar à 5 ; Campaña bat Ardenchi à 12 ; Besson bat Mazéo à 11 ; Coste bat Gausi à 1.

Vainqueurs d'office : Sierra, Alles, Badel, Salvador, Quelin, Perrin, Sanchez, Pingon.

DOUBLETTES

Poule 1. — Qualifiés : Finucci (Marne) ; Viguier (Hte-Vienne) : Lang 13 - Viguier 6 ; Viguier 13 - Prohel 6 ; Viguier 13 - Lang 1.

Éliminés : Prohel (Finistère) ; Lang 13 - Viguier 13 - Lang 1.

Poule 2. — Qualifiés : Berthet (Calvados) ; Gilquet (Nord) ; Perrin (Pyr.-Atl.) ; Corbin (Côte-d'Or) ; Dorino (Var).

Éliminés : Berthet (Calvados) ; Gilquet (Nord) ; Perrin (Pyr.-Atl.) ; Corbin (Côte-d'Or) ; Dorino (Var).

Poule 3. — Qualifiés : Rey (Puy-de-Dôme) ; Luneau (Loiret-Cher) : Rey 13 - Luneau 9 ; Rey 13 - Outin 1 ; Outin 13 - Perrin 5 ; Luneau 13 - Perrin 6.

Éliminés : Perrin (Allier) ; Outin (Mayenne).

Poule 4. — Qualifiés : Chavillon (Marne) ; Viguier (Hte-Vienne) ; Lang 13 - Viguier 13 - Lang 1.

Éliminés : Petit (Alpes-Maritimes) ; Barjavel (Drôme) ; Guericolas (Vosges) ; Cesson (Orne).

Poule 5. — Qualifiés : Villa (Dordogne) ; Guateri (Hérault) ; Elmonti (Val-de-Marne).

Éliminés : Ortiz (Cher) ; Mermoz (Hérault) ; Guateri (Hérault).

Poule 6. — Qualifiés : Villa (Dordogne) ; Guateri (Hérault) ; Elmonti (Val-de-Marne).

Poule 7. — Qualifiés : Chon (Gers) ; Secondi (F.D.A.).

Éliminés : Chaulet (Creuse) ; Parmentier (Eure) ; Secondi 13 ; Chaulet 6 ; Parmentier 13 - Chaulet 6.

Poule 8. — Qualifiés : Sarro (Ardèche) ; Barone (Ain).

Éliminés : Palazon (Vaucluse) ; Bauer (Aveyron).

Poule 9. — Qualifiés : Montero (Seine-et-Marne) ; Martinez (Moselle).

Éliminés : Malbouires (Lozère).

Poule 10. — Qualifiés : Garcia (Côte-d'Or) ; Sarnito (Paris).

Éliminés : Mouille (Lozère) ; Pacacci (Seine-Maritime).

Poule 11. — Qualifiés : Costes (Essonne) ; Lébeau (Paris).

Éliminés : Perrier (Indre-et-Loire) ; Brunin (Yonne).

Poule 12. — Qualifiés : Bianicot (Haut-Garonne) ; Guéry (Ardèche).

Éliminés : Carreras (Sarthe) ; Marcellini (Corse).

Poule 13. — Qualifiés : Duthil (Pyrénées-Atlantiques) ; Brouillet (Charente).

Éliminées : Ferre (Isère) ; Vicario (Meurthe-et-Moselle).

Poule 14. — Qualifiés : Vorrier (Bas-Rhin) ; Camus (Puy-de-Dôme).

Camus 13 - Nicolet 7 ; Vorrier 13 - Camus 11 ; Camus 13 - Nicolet 6.

Éliminés : Bontoux (Jura) ; Nicolet (Savoie).

Poule 15. — Qualifiés : Caldamaison (Cantal) ; Matchondo (Hautes-Pyrénées) ; Caldamaison 13 - Edmond 0 ; Caldamaison 13 - Hat-chondo 9.

Éliminés : Vacher (Loire) ; Edmond (Ain).

Poule 16. — Qualifiés : Métral (Haute-Savoie) ; Hyot (Val-d'Oise).

Éliminés : Soulie (Haute-Saône).

Poule 17. — Qualifiés : Sôler (Oise) ; Portal (Haut-Rhin).

Éliminés : Hay (Yvelines) ; Vieud (Aude).

Poule 18. — Qualifiés : Schimizzi (Sâone-et-Loire) ; Rouly (Landes).

Éliminés : Padavia (Ile de la Réunion) ; Sileci (Maine-et-Loire).

Poule 19. — Qualifiés : Messal (Bouches-du-Rhône) ; Astre (Ardèche).

Éliminés : Milcos (Seine-Saint-Denis) ; Olmos (Cantal) ; Soutry (Tarn-et-Garonne) ; Ostry (Indre).

Éliminés : Levagnini (Manche) ; Issertine (Haute-Saône).

Poule 21. — Qualifiés : Gouges (Pyrénées-Orientales) ; Richard (Somme).

Éliminés (Saulx (Corrèze)) ; Bracconi (Doux-Sèvres).

Poule 22. — Qualifiés : Lemaire (Loiret) ; Balard (Tarn).

Éliminés : Lespillet (Eure-et-Loire) ; Auvin (Vienne).

Poule 23. — Qualifiés : Ondet (Rhône) ; Gers (Charente-Maritime) ; Gers 13 - Lemaire 3 ; Lemaire 13 - Riboulet 4 ; Gers 13 - Lemaire 4.

Éliminés : Riboulet (Gironde) ; Lemaire (Nièvre).

Poule 24. — Qualifiés : Perrault (Lot-et-Garonne) ; Lalot (Dordogne).

Éliminés : Debard (Hautes-Alpes) et Damnon (Haute-Loire) ; Damnon 13 - Debard 9 - Perrault 13 - Damnon 5 ; Lalot 13 - Damnon 12.

PREMIERE PARTIE ELIMINATOIRE

Costes (Essonne) bat Caldamaison 13-12 ; Finucci (Marne) bat Viguier (Haute-Vienne) 13-9 ; Ondet (Rhône) bat Rionhon (Gers) 13-4 ; Métral (Haute-Savoie) bat Riboulet (Somme) 13-5 ; Amayenc (Ardèche) bat Portal (Haut-Rhin) 13-7 ; Pelli (Alpes-Maritimes) bat Viguier (Basse-Normandie) 13-4 ; Sario (Ardèche) bat Astre (Ardèche) 13-3 ; Guéry (Ardèche) bat Matchondo (Hautes-Pyrénées) 13-7 ; Gien (Charente-Maritime) bat Secondi (FF.A.) 13-8 ; Pérès (Tarn-et-Garonne) bat Hyot (Val-d'Oise) 13-3 ; Schimizzi (Sâone-et-Loire) bat Ostry (Ile-et-Vilaine) 13-5 ; Biancotto (Haute-Garonne) bat Lébeau (Drôme) 13-3 ; Sarnito bat Brouillet (Charente) 13-7 ; Guateri (Hérault) bat Rouly (Landes) 13-10 ; Berthet (Calvados) bat Martínez (Moselle) 13-9.

CADRAGE

Gagnants d'office : Villa (Dordogne) ; Gers (Charente-Maritime) ; Costes (Essonne) ; Montero (Seine-et-Marne) ; Sario (Ardèche) ; Lébeau (Paris) ; Métral (Haute-Savoie) ; Schimizzi (Sâone-et-Loire).

Lalot (Dordogne) bat Pérès (Tarn-et-Garonne) 13-5 ; Amayenc (Hautes-Alpes) bat Finucci (Alpes Haute-Provence) 13-7 ; Chavillon (Gard) bat Gouges (Pyrénées-Orientales) 13-3 ; Messal (Bouches-du-Rhône) bat Guéry (Ardèche) 13-10 ; Ondet (Rhône) bat Qualtier (Hérault) 13-4 ; Biancotto (Haute-Garonne) bat Solei (Oise) 13-11 ; Sarnito (Paris) bat Barjavel (Drôme) 13-6 ; Berthet (Drôme) bat Belli (Alpes-Maritimes) 13-8 .

A PARTIR DE 8 h, 30 CE MATIN

Huitièmes de finale. — Schimizzi (Sâone-et-Loire)-Sario (Ardèche) ; Villa (Dordogne)-Amayenc (Hautes-Alpes) ; Métral (Haute-Savoie)-Montero (Seine-et-Marne) ; Gers (Charente-Maritime)-Ondet (Rhône) ; Costes (Essonne)-Messal (Bouches-du-Rhône) ; Chavillon (Gard)-Biancotto (Haute-Garonne) ; Sarnito (Paris)-Lébeau (Paris) ; Lalot (Dordogne)-Berthet (Drôme).

Soleil de plomb pour les pétanqueurs

Sous un soleil de plomb, la place des Buges, à Clermont-Ferrand, a accueilli pendant deux jours les championnats de France de pétanque et de jeu provençal. Les participants à ces épreuves ont dû affronter la

chaleur tout au long de cette épreuve.

Mais, dimanche, ils ont obtenu une juste récompense de leurs efforts.

Après une dure série de brassage, les meilleurs se sont retrouvés en finale.

Pour les doublettes, La-beau-Paon, de la région parisienne, et Gers-Rivières, de la Charente-Maritime.

En tête à tête : Alliès, des Bouches-du-Rhône, et Fazzino, un jeune Montluçonnais de 18 ans.

Après deux parties très serrées au score, les Parisiens s'imposèrent en doublettes, ainsi que le représentant de l'Allier en tête à tête.

Devant une nombreuse foule et en présence de M. Quilliot, sénateur-maire de Clermont-Fd, les vainqueurs ont reçu de nombreux trophées et cadeaux.

M. Quilliot, pour mieux rappeler aux participants leur passage à Clermont-Fd, leur a décerné une médaille de la ville Sommette, des belles récompenses pour des champions qui les ont bien méritées.

TIRAGE DE LA TOMBOLA

Les billets se terminant par 064 gagnent un séche-cheveux.

Les billets se terminant par 586 gagnent un rasoir électrique.

4133 1 cave Pernod.

8128 1 rasoir auto.

7157 1 montre dame.

7134 1 montre homme.

5819 1 transistor.

2763 1 transistor.

3389 1 ménagère.

5780 1 ménagère.

1234 1 vélosolex.

8724 1 téléviseur.

Sous les yeux d'une foule attentive, Alliès, le finaliste malchanceux de tête à tête, va pointer une boule. Son heureux adversaire, le Montluçonnais Fazzino est déjà la proie des chasseurs d'autographes.



PÉTANQUE : Pingon éliminé en huitièmes de finale du championnat de France

NEVERS. — C'est un remarquable exploit qui a été réalisé, ce week-end à Clermont-Ferrand, par le meilleur joueur individuel de pétanque de la Nièvre — le postier neversois **Roland Pingon** — en se hissant jusqu'aux huitièmes de finale du championnat de France de tête à tête.

S'étant qualifié lors des rencontres de poules, notre champion a pris le meilleur ensuite sur Reynard (Hérault) par 13 à 4 avant d'être qualifié d'office dans les cadras. Opposé en huitièmes au Marseillais Alliès, le Nivernais a dû s'incliner à 4 après avoir chèrement défendu ses chances face à celui qui allait être sacré vice-champion de France.

Le titre national au jeune Montluçonnais Fazzino

La grande surprise de cette coupe de France individuelle a été réalisée par le jeune Montluçonnais Fazzino (20 ans), qui, après avoir éliminé des joueurs des Pyrénées Atlantiques, du Var et du Gard, a finalement battu le Marseillais Alliès par 13 à 12 au terme d'une partie fer-

tile en rebondissements : ayant réussi à mener par 12 à 4, le Bourbonnais s'était fait remonter à 12 à 12 avant de jouer une dernière boule décisive.

LES RESULTATS :

Huitièmes de finale. — Leres-te (Essonne) 13 - Quelin (Comme) 5 ; Campana (Var) 13 - Besson (Loire) 11 ; Coste (Vaucluse) 13 - Badel (Seine-et-Marne) 5 ; Estrade (Haute-Garonne) 13 - Perrin (Gers) 4 ; Rizo (Seine-Saint-Denis) 13 - Sierra (Côte-d'Or) 3 ; Fazzino (Allier) 13 - Sanchez (Pyrénées-Atlantiques) 6 ; Alliès (Bouches-du-Rhône) 13 - Pingon (Nièvre) 4 ; Salvador (Gard) 13 - Guichard (Charente) 3.

Quarts de finale. — Alliès 13 - Estrade 6 ; Fazzino 13 - Campana 9 ; Salvador 13 - Coste 9 ; Rizo 13 - Leres-te 10.

Demi-finales. — Fazzino 13 - Salvador 11 ; Alliès 13 - Rizo 6.

Finale. — Fazzino 13 - Alliès 12.

Lemaître-Billois moins heureux...

Dans le championnat de doubllettes, l'équipe nivernaise Lemaître - Billois (de l'A.S. P.T.T.) a été moins heureuse puisqu'elle

n'a pas réussi à se qualifier à la sortie des résultats, n'ayant remporté qu'une victoire pour deux défaites.

Le titre national est revenu, là, aux Parisiens Lebeau - Paon, vainqueurs en finale à 10, d'une équipe de la Charente Maritime.



Deuil à l'A.C.P.P.S. :

M. Jean RODRIGUEZ

C'est avec beaucoup de tristesse que les pétanqueurs nivernais ont appris la mort subite de M. Jean Rodriguez, membre fondateur de l'Amical Club de la Pétanque provençale de La Sangsue, diplômé d'honneur de la F.F.P.J.P. depuis la saison 1968.

Agé de 57 ans, M. Rodriguez — par ailleurs employé à la ville de Nevers — a été terrassé samedi après-midi alors qu'il jardinait près de son habitation, 57, rue du Père-de-Foucault, à La Grande-Pâture.

A son épouse et à ses cinq enfants, ainsi qu'à ses nombreux amis de l'A.C.P.P.S., notre journal exprime ici ses bien sincères condoléances.

LA LIGUE D'AUVERGNE-BOURBONNAIS A L'HONNEUR

CLERMONT-FD — Quinze ans après les championnats de France qui s'étaient déroulés à Clermont, on a pu se rendre compte que ce sport, en se disciplinant, ayant acquis une dimension supérieure.

En effet, si dans l'ensemble, le jeu s'est enrichi d'un bagage plus important, le déroulement et la tenue générale ont également évolué dans le bon sens.

D'ailleurs, il suffisait de constater lors de la dernière journée avec quel engouement et parfois avec quel recueillement, les nombreux spectateurs suivirent le déroulement des rencontres.

La Coupe de France de tête-à-tête retint, quant à elle, une grande attention du public.

Les huitièmes de finale devaient être fatales à l'un de nos favoris Besson, et voyaient également s'enfuir les espérances du Nivernais Pingon défait par le futur finaliste Alliès.

Cependant, une fois encore, la satisfaction venait du jeune sociétaire de la Pétanque du Pont-Neuf, à Montluçon, Fazzino, qui passait facilement le cap des quarts de finale aux dépens de Sanchez.

A ce stade de la compétition, Salvador demeurait encore le favori n° 1, confirmé par les résultats des quarts de finale où le sociétaire du Gard remportait sa partie avec aisance.

Mais la partie suivante, l'ex-champion de France allait trouver sur sa route le jeune champion de l'Allier, Fazzino.

La rencontre s'avéra de fort belle qualité et comme déjà nous l'avions constaté lors des rencontres précédentes, les nerfs du Montluçonnais montaient au niveau à ceux de Salvador.

Avec une moyenne de tir (9 sur 14), mais huit carreaux et un pointage sans faille importante, Fazzino, après avoir été mené 7-10 revint à 10 partout, pour vaincre finalement Salvador en faisant trois carreaux dans la dernière mène. L'autre demi-finale était revenue à Alliès, sympathique représentant des Bouches-du-Rhône, vainqueur de Rizo (Seine-Saint-Denis).

La finale, quant à elle, demeura, c'est certain, un fort beau souvenir pétanqueur pour les nombreux spectateurs qui y assistèrent. Jouant pratiquement chaque fois entre 9 et 10 mètres, les deux joueurs peuvent être englobés dans les mêmes louanges. Les moyennes de tir : 13 touches sur 17, 11 restant dans le cadre pour Fazzino, et 15 sur 20, 9 dans le cadre en faveur d'Alliès, sont de l'ordre d'un très haut niveau, surtout lorsque on fait l'écart pour les deux dernières. La tension était à son paroxysme, car un écart pouvait assurer la victoire du rival.

Il faut venir également que l'arbitre soit un véritable pétanqueur, Fazzino, le plus jeune joueur à avoir endossé le maillot tricolore, n'avait rien à envier aux plus chevronnés des

joueurs opérant dans le cercle d'honneur.

Mené 4-12, Alliès réussit une belle série de touches, lui permettant de revenir à 12 partout.

Et je crois que l'on se souviendra longtemps de ce dernier jet de but, où jusqu'à l'ultime boule tirée par Fazzino, le résultat, pour le titre de champion de France, demeura incertain.

P.A.

TOUS LES RÉSULTATS

CHAMPIONNAT DE FRANCE DOUBLETTES

HUITIEMES DE FINALE

Chavillon bat Biancotto-Canava (Haute-Garonne), 13-5 ; Schimizzi bat Sarrio-Lemaire (Ardèche), 13-4 ; Amayen bat Villa-Pommerie (Dordogne), 13-9 ; Berthet bat Lalot Huot (Doubs), 13-11 ; Lebeau bat Sarnito-Amrouche (Paris), 13-6 ; Montero bat Metrai-Perotto (Haute-Savoie), 13-5 ; Gers bat Ondet Ruiz (Rhône), 13-0 ; Messal bat Costes-Beaudoin (Essonne), 13-12.

QUARTS DE FINALE

Lebeau bat Messal-Bianchi (Bouches-du-Rhône), 13-6 ; Amayen bat Chavillon-Capieu (Gard), 13-3 ; Gers bat Schimizzi-Ducarouge (Saône-et-Loire), 13-6 ; Berthet bat Montero-Stohr (Seine-et-Marne), 13-8.

DEMI-FINALES

Lebeau bat Amayen-Hubert (Alpes-Haute-Provence), 13-10 ; Gers bat Berthet-Gimelli (Calvados), 13-7.

FINALE

Lebeau (Pau) - (Paris) battent

Gers-Rivière (Charente-Maritime), 13-10.

Les mènes. — 2-0, 2-2, 5-2, 5-3, 5-4, 8-4, 8-5, 8-9, 8-10, 12-10, 13-10.

TETE-A-TETE

HUITIEMES DE FINALE

Lereste (Essonne), 13-5 ; Quelin (Somme), 5-3 ; Campana (Var), 13-6 ; Besson (Loire), 11-5 ; Coste (Vaucluse), 13-6 ; Badel (Seine-et-Marne), 5-3 ; Estrade (Haute-Garonne), 13-Perrier (Gers), 4-3 ; Rizo (Seine-Saint-Denis), 13-Sierra (Côte-d'Or), 13-Fazzino (Allier), 13-Sánchez (Pyrénées-Atlantiques), 6-4 ; Alliès (Bouches-du-Rhône), 13-Pingon (Nièvre), 4-3 ; Salvador (Gard), 13-Guilhard (Charente), 3-2.

QUARTS DE FINALE

Alliès, 13-Estrade, 6-3 ; Fazzino, 13-Campana, 9-3 ; Salvador, 13-Coste, 9-3 ; Rizo, 13-Lereste, 10-3.

DEMI-FINALES

Fazzino, 13-Salvador, 11-3 ; Alliès, 13-Rizo, 6-3.

FINALE

Fazzino, 13-Alliès, 12-10. — Les mènes : 1-0, 2-0, 3-2, 5-2, 5-4, 8-4, 8-5, 10-4, 12-7, 13-10, 12-11, 13-12, 13-13.



Les champions ont revêtu leur tunique tricolore. Al. Roger Guillot, spectateur attentif, félicite le jeune Montluçonnais pour son résultat succès. On reconnaît sur gauche à droite : Lebeau et Pau (Paris).

PAON et LEBEAU gagnent à CLERMONT-FERRAND le 6^e Championnat de France de DOUBLERETTES

Le Président André PAUL est un homme heureux car il a pu démontrer que le soleil de Clermont-Ferrand est l'égal de celui du Midi.

La Maison des Sports et ses alentours sentaient bon la Provence pour cette grande fête de la petite boule. Il ne manquait que le chant des cigales.

En fait, SARNITO et AMROUCHE dans leurs beaux maillots tricolores, faisaient figure de vedettes et on les voyait déjà s'élancer vers la conquête d'un nouveau titre. La malchance fut pour eux de rencontrer en huitièmes de finale les futurs champions et dans une finale avant la lettre de disparaître sur un score de 13 à 6.

Certains misaient sur CHAVILLON et CAPPEAU, du Gard, vainqueurs de BIANCOTTO et CANAVA en huitièmes de finale par 13 à 5.

C'était ignorer AMAYEN et IMBERT, deux solides représentants des Alpes de Haute-Provence qui se chargèrent de leur ôter toutes leurs illusions par 13 à 3 en quarts de finale.

Beaucoup constataient l'étonnante montée vers les sommets des Parisiens PAON et LEBEAU habitués des honneurs par leurs victoires nombreuses sur tous les terrains et en tous lieux.

On se souvient qu'associés à MATTEI, ils furent sacrés champions du monde en 1972 à Genève, et rappelons-le, ils étaient déjà Champions de France en 1965, 1970 et 1971.

LEBEAU, ses longs cheveux flottant, n'arbora jamais le moindre sourire. On le sentait préoccupé, inquiet mais toujours maître de lui-même.

Ainsi, non contents d'avoir éliminé les derniers Champions de France, PAON et LEBEAU triomphèrent en quarts de finale des redoutables MESSAL et BIANCHI des Bouches-du-Rhône, puis en demi-finales des sympathiques AMAYEN et IMBERT, des Alpes de Haute-Provence.

Ils étaient donc qualifiés pour la finale, la grande finale en même temps que GERS et RIVIERE, dont les chemises à carreaux étaient parfaitement évocatrices des possibilités de ces deux excellents joueurs.

GERS et RIVIERE pour gagner ce sommet avaient éliminé ONDET - RUIZ, du Rhône, par 13 à 9 en huitièmes de finale, puis SCHMIZZI et DUCAROUGE, de la Saône-et-Loire en quarts de finale par 13 à 6 et enfin BERTHET et GIMELLI, du Calvados, par 13 à 7.

Dès la présentation des deux équipes par le Président PAUL, on sentit que la lutte serait âpre dans l'enceinte surchauffée.

Pendant longtemps, les Charentais firent front aux Parisiens avec hargne et réussite grâce aux tirs précis de GERS.

Ils menaient par 10 à 8 lorsque GERS accusa une certaine fatigue et moins de précision dans ses tirs. PAON et LEBEAU en profitèrent pour marquer 4 points. C'était le tournant du match. GERS et RIVIERE se désunissaient, cependant que PAON et LEBEAU, avec sûreté, marquaient le point de la victoire.

Nos nouveaux champions se retrouveront donc en maillots tricolores, en 1976 à Poitiers. Cela nous permet de saluer Monsieur MORILLON, Président du Comité de la Vienne à qui nous souhaitons du soleil et de l'ambiance.

Fascinant le public clermontois FAZZINO enlève brillamment son premier titre de Champion de France 1975 de TÊTE-A-TÊTE

Quand on admire une boule OBUT, quand on la fait joyeusement sauter dans sa main, quand on la caresse avec un plaisir immense, on ne peut que rêver d'être un FAZZINO.

Ce jeune garçon de 19 ans à peine, nouvellement promu dans la catégorie senior, a acquis une telle maîtrise dans l'art de manier les boules OBUT qu'on peut lui prédire un palmarès élogieux. Calme et raisonnable, agréable, sympathique et d'une adresse presque diabolique, FAZZINO a été la grande vedette de cette VI^e Coupe de France de tête-à-tête.

Le public clermontois en grand connaisseur a décelé ce talent dès les premières parties du samedi.

Au fil des heures, il a vu grandir sa popularité et fait assez rare, il a reçu une extraordinaire ovation à l'heure même où on le présentait avant la finale.

ALLIES, ESTRADE, COMPANA, SALVADOR, COSTE, RIZO et LE REST étaient tous des vainqueurs possibles dans un bon jour. Tous avaient la classe, d'énormes qualités et tous s'étaient hissés à un niveau des quarts de finale. Ce n'était pas une mince affaire. Lorsque SALVADOR avait éliminé COSTE, certains avaient vu en lui un vainqueur possible. De même, la maîtrise incontestable d'ALLIES avait cristallisé la foule lors de ses deux matches successifs remportés contre PINGON de la Nièvre (13-4) et contre ESTRADE par 13 à 6.

Mais le public n'avait d'yeux que pour ce jeune garçon FAZZINO qu'on avait vu battre de grands joueurs avec panache et qui en éliminant le redoutable SANCHEZ en huitièmes de finale avait ensuite de très brillante façon disposé de CAMPANA par 13 à 9.

Au stade des demi-finales, ce fut le tournant décisif. FAZZINO, régulier, battait un excellent SALVADOR par 13 à 11, cependant que ALLIES éliminait RIZO par 13 à 6. On avait remarqué les carreaux successifs de FAZZINO pour triompher de ses adversaires. Contre ALLIES, c'était tellement serré que tour à tour chacun n'avait souvent d'autre ressource pour gagner que de réaliser un carreau avec la dernière boule du jeu.

Mené 4 à 12, ALLIES semblait perdu lorsque soudain il remonta la pente. Le jeune FAZZINO connut alors un petit passage à vide. On le sentait ébranlé, nerveux, alors que depuis 24 heures il avait affirmé une totale maîtrise de sa personne.

ALLIES et FAZZINO se retrouvèrent ainsi à 12 partout et ALLIES après plusieurs exploits réussit à placer sa boule en parfaite position. C'était pour lui le 13^e point si FAZZINO ratait son dernier tir, ce qui, pour le public, semblait bien improbable.

On vit alors FAZZINO, palper, caresser sa boule OBUT, la cajoler, se concentrer, se déconcentrer selon un rythme partagé par tous les présents avec des battements de cœur. On entendait voler les mouches. Le stade était silencieux et depuis de longues minutes déjà, les participants de l'autre finale des doublettes avaient arrêté leur partie pour participer, eux aussi, à ce duel extraordinaire.

Avec calme et maîtrise, FAZZINO pénétra dans le cercle, eut un regard pour son père, sourit, respira profondément et lança sa boule. Ce fut un carreau splendide... Une joie comme un coup de tonnerre éclata dans tout le stade et se déchaina en enthousiasme général. FAZZINO, la jeune vedette, venait de gagner ses premiers galons, son premier titre. Quelle minute extraordinaire... Une minute de vérité pour la Boule OBUT et pour la pétanque.

Principaux Résultats

DOUBLETTES

QUARTS DE FINALE

Lebeau bat Messal-Bianchi (Bouches-du-Rhône), 13-6; Amayen bat Chavillon-Cappeau (Gard), 13-3; Gers bat Schmizzi - Ducarouge (Saône-et-Loire), 13-6; Berthet bat Montero-Stohr (Seine-et-Marne), 13-8.

DEMI-FINALES :

Lebeau bat Amayen-Imbert (Alpes Haute-Provence), 13-10; Gers bat Berthet-Gimelli (Calvados), 13-7.

FINALE

Lebeau-Paon (Paris) battent Gers-Rivière (Charente-Maritime), 13-10.

TÊTE-A-TÊTE

QUARTS DE FINALE

Alliès-Estrade, 13-6; Fazzino-Campana, 13-9; Salvador-Coste, 13-9; Rizo-Lereste, 13-10.

DEMI-FINALES

Fazzino-Salvador, 13-11; Alliès-Rizo, 13-6.

FINALE

Fazzino-Alliès, 13-12.

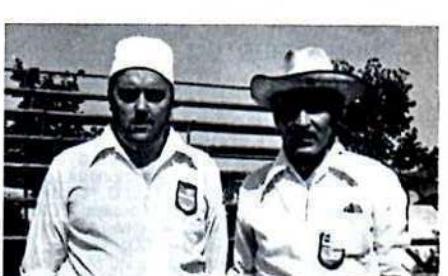
Nos photos :

EN DOUBLETTES :

1. LEBEAU et PAON, les Champions 1975.
2. GERS - RIVIERE, les Sous-Champions 1975.
3. GEMELLI - BERTHET, demi-finalistes.
4. IMBERT - M. LOMBARD (délégué) et AMAYENC, demi-finalistes.
5. BIANCHI - MESSAL et M. ARTILLAN (délégué du Var), quarts de finalistes (éliminés par PAON et LEBEAU).
6. CAPEAU et CHAVILLON, du Gard, quarts de finalistes (éliminés par AMAYENC et IMBERT).

TÊTE-A-TÊTE :

7. Le jeune FAZZINO, Champion 1975, accompagné par M. Milou CROUZIER et M. R. SOUVIGNET, P.D.G. de la Boule OBUT.
8. ALLIES et ESTRADE, quarts de finalistes.
9. FAZZINO et CAMPANA, quarts de finalistes.
10. RIZO et LE REST, quarts de finalistes.
11. ALLIES et SALVADOR, en compagnie des deux arbitres fédéraux.
12. Présentation des équipes finalistes en doubles et tête-à-tête.



QUELQUES ÉCHOS

Dans son éditorial en tête du programme des festivités, Monsieur Roger QUILLIOT, Maire de Clermont-Ferrand souhaite une bienvenue traditionnelle aux virtuoses de la pétanque mais souligne la qualité sportive de sa ville. Il est vrai qu'à Clermont, tout avance "pneu à pneu".

Le Président André PAUL arborait le plus large des sourires. Conseiller municipal de Clermont-Ferrand, il était à double titre dans la tribune officielle.

Saluons autour de M. OUVRY, MM. HARDY, GENOVA, GASTAUD, CHAPUT, TARRAL, BOUDET, FAURE, FLEURY, DELTEIL, GIMINEZ, RANGLARET, RIZOTTO, VERILLON et ZORZETTO. Le succès de ces championnats leur appartient et l'accueil chaleureux réservé aux pétanqueurs, leurs dirigeants et supporters n'a fait que confirmer l'hospitalité locale et régionale.

10^{ème} Championnat de France Tête-à-tête senior pétanque en 1975 à Clermont-Ferrand



La plaquette-souvenir de ce Championnat de France, en pierre volcanique (agate)

Ce **Championnat de France Tête-à-tête senior pétanque**, s'est déroulé les 12 et 13 juillet 1975 à Clermont-Ferrand (63).

La ville de Clermont-Ferrand a été l'hôte de ce Championnat de France pétanque Tête-à-tête.

Cette **compétition sportive en solo**, était jumelée sur le même site, avec la 6^e Coupe de France Tête-à-tête et s'est déroulée sur la **place des Bughes**.

A noter que la veille de ce Championnat, le vendredi 11 juillet 1975, la 14^{ème} étape du **Tour de France cycliste**, venait d'Aurillac pour se terminer en haut du sommet du Puy-de-Dôme. Cette étape avait vu la victoire du Belge Lucien Van Impe. Autant dire que la capitale des Arvernes était surbookée coté hébergement sur ce week-end sportif en Auvergne. C'était un petit clin d'œil à «La grande boucle du petit vélo».

Le Président du CD63 **M. Robert Ouvry** et toute son équipe, Mrs Hardy, Génova, Gastaud, Boudet, Delteil... ont été les maîtres d'œuvre de cette organisation sportive. A noter que le Président FFPJP du moment, M. **André Paul** faisait partie de cette Ligue Auvergnate.

Quelques **joueurs favoris** de ce Championnat à Clermont-Ferrand en 1975 (**94 joueurs** présents) : Ginier (04), Mourino (12), Iften (28), Salvador (30), Estrade (31), Chambres (33), Raynard (34), Philipot (40), Beaupoil (43), Gausi (48), Morales (tenant du titre du 65), Baills (66), Couloubrier (72), Mazzéo (71), Coste (84), Voisin (87), Rizo (93)...

Le **tenant du titre 1974 du (65)** : Morales José n'a pu passer le cap de la journée du samedi.

Ah ces pronostics ! pas facile, car qui aurait pensé qu'un jeunot bien **gonflé** et **équilibré** de *Dunlop* (Montluçon), aurait la meilleure **tenue de boule** au pays de *Michelin* (Clermont-Ferrand).

Résultats à partir des 1/8 de finale :

1/8 de finale :

- Fazzino (03) bat Sanchez Bernard (A-B Complexe à Mourenx-64) 13 à 6
- Allies (13) bat Pingon Roland (ASPTT Nevers-58) 13 à 4
- Salvador (30) bat Guichard Christian (Amis Pétanque à Cognac-16) 13 à 3
- Rizo (93) bat Sierra Bernard (Pétanque du Drapeau à Dijon-21) 13 à 3
- Campana (83) bat Besson Marcel (A-S Roanne-42) 13 à 11
- Estrade (31) bat Périn André (P-C Miélan-32) 13 à 4
- Coste (84) bat Badel Michel (Pétanque Thierry pontaine à Saint-Fargeau-Ponthierry-77) 13 à 5
- Le Rest (91) bat Quelin Claude (P-C Friville-Escarbotin-80) 13 à 5

1/4 de finale :

- Fazzino (03) bat Campana Jean-Pierre (B-J Toulon-83) 13 à 9
- Allies (13) bat Estrade Christian (T-E-C Toulouse-31) 13 à 6
- Salvador (30) bat Coste Michel (Boule de l'Industrie à Carpentras-84) 13 à 9
- Rizo (93) bat Le Rest Guénolé (A-B Villemoisson-sur-Orge-91) 13 à 10

A noter que le brillant gaucher Toulousain, **Estrade Christian** qui s'est incliné en 1/4 de finale de ce Tête-à-tête, avait perdu en 1/2 finale, 15 jours auparavant, lors du Championnat de France Triplette senior à Tours, face à Sarnito Marcel (75).



A gauche le Finaliste Max Allies (13) qui a battu en 1/4 de finale le Toulousain Christian Estrade (31)

1/2 finales :

- Fazzino (03) bat Salvador Denis (Boule du Tortoni à Nîmes-30) 13 à 11
- Allies (13) bat Rizo Daniel (père) (Villemomble Sports Pétanque à Villemomble-93) 13 à 6

Finale :

- Fazzino Christian (Amicale des Marais à Montluçon-03) bat Allies Max (Boule Septémoise à Septèmes-les-Vallons-13) 13 à 12.



N° CF	Année	Jour	Nature	N° Catg	Lieu	Dpt	Joueur 1	Département	N°	Ville	Club	Résultats
107	1975	12/07	1S	10	Clermont-Ferrand	63	FAZZINO Christian	Allier	3	Montluçon	Amicale des Marais	Vainqueur
107	1975	12/07	1S	10	Clermont-Ferrand	63	ALLIES Max	Bouches-du-Rhône	13	Septèmes-les-Vallons	Boule Septémoise	Finale

Le début de **cette finale** a été dominée par le jeune Fazzino (18 ans), qui a mené par 12 à 4, puis le Marseillais Allies, s'est bien repris en jouant toutes les boules importantes, alors que Christian ne parvenait pas à conclure, à chaque fois avec sa troisième boule. Fazzino s'est même mis à tirer de demi-raflé, mais toujours pas de succès à sa 3ème boule, si bien que le score à la dernière mène a été de 12 à 12. Et enfin sur cet ultime jet du but, Christian a réussi les 3 frappes, avec le fameux T-G/M-P (Tapé-Gagné/Manqué-Perdu).

Si les **volcans d'Auvergne**, se sont éteints depuis des milliers d'années, il y en a un qui s'est mis en éruption en ce dimanche 13 juillet 1975. Et de nos jours (soit 35 ans plus tard), l'ardent, le bouillonnant, le volcanique **Roi Fazzino**, ne s'est pas encore mis en sommeil.



Poules										
					Aisne	2	BAUDEMONT Jean-Jacques	Hirson	U-A Cheminots	Poule
					Hautes-Alpes	5	MELIER François	Laragne-Montéglin	Petite Boule des Aires	Poule
					Alpes-Maritimes	6	BRANCHETTI Jean-Marc	Saint-Laurent-du-Var	Mini-Boule Saint-Laurentine	Poule
					Ardèche	7	DEVARENNE André	Bourg-Saint-Andéol	Petite Boule Bourguesanne	Poule
					Ardennes	8	BELLER Bernard	Charleville-Mézières	Boule Carolo	Poule
					Ariège	9	MARTIN Jean-François (09)	Pamiers	Pétanque Appaméenne	Poule
					Aveyron	12	MOURINO Alain	Decazeville	Pétanque Trépalou	Poule
					Cantal	15	LOUBAT Lucien	Saint-Flour	Pétanque de la Haute-Auvergne	Poule
					Charente-Maritime	17	REQUIER Jacques	Rochefort	A-B Rochefort	Poule
					Corse	20	GIORDANI Antoine	Ajaccio	Boule de la Rocade - Mezzavia	Poule
					Creuse	23	BRANDON Daniel	Guéret	ASPTT Guéret	Poule
					Doubs	25	MAITRUGUE Paul	Besançon	Pétanque Franc-Comtoise	Poule
					Finistère	29	TANGUY Jean	Plouguerneau	P-C Plouguerneau	Poule
					Ille-et-Vilaine	35	VALIER Guy	Rennes	Jeanne d'Arc Rennes	Poule
					Indre	36	COUTELLA Pierre	Châteauroux	A-P Castelroussine	Poule
					Jura	39	BINDA Jean	Champagnole	Carreau Champagnole	Poule
					Loir-et-Cher	41	CHESNEAU Jean-Claude	Salbris	P-C Salbris	Poule
					Haute-Loire	43	BEAUPOIL Bernard	Le Puy-en-Velay	Pétanque Amicale Vellave	Poule
					Loire-Atlantique	44	DEMAGALHAES Daniel	Le Pouliguen	A-P et Loisirs	Poule
					Loiret	45	GONZALES Claude (45)	Châteauneuf-sur-Loire	Boule Castelnauvienne	Poule
					Lot	46	AULIAC Jacques	Figeac	Les Tours	Poule
					Lot-et-Garonne	47	BONNET René (47)	Marmande	Esplanade	Poule
					Maine-et-Loire	49	ADRON Gérard	Chalonnes-sur-Loire	P-V Chalonnes-sur-Loire	Poule
					Mayenne	53	MENON Claude	Laval	Fanny Pétanque Laval	Poule
					Moselle	57	SCHAMING Roger	Thionville	P-C Thionville	Poule
					Oise	60	FESCOURT Marcel	Compiègne	Compiègne P-C	Poule
					Orne	61	FAUCHE Eric	Alençon	Pétanque Alençonnaise	Poule
					Puy-de-Dôme	63	CLAUDE Norbert	Clermont-Ferrand	G-S-F	Poule
					Hautes-Pyrénées	65	MORALES José	Tarbes	Les Aiglons	Poule
					Hautes-Pyrénées	65	REYNARD Michel	Tarbes	Les Cigognes	Poule

					Haut-Rhin	68	MANCA Jean-Paul	Mulhouse	Boule d'Or Mulhouse	Poule	
					Sarthe	72	COULOUBRIER Clovis	Le Mans	G-S-O-S	Poule	
					Savoie	73	TACONET Maurice	Chambéry	U-S-C Chambéry	Poule	
					Haute-Savoie	74	CROCHET René	Saint-Félix	P-C Saint-Félix	Poule	
					Paris	75	BRUHAMMER Francis	Paris	Les Epinettes	Poule	
					Seine-Maritime	76	BONZOM Guy	Le Havre	H-A-C Boule Océane	Poule	
					Yvelines	78	CHARNECO Dominique	Poissy	A-S Poissy	Poule	
					Tarn	81	OYHARCABAL Pierre	Castres	Pétanque l'Albinque	Poule	
					Tarn-et-Garonne	82	BOS André	Castelsarrasin	Pétanque Château	Poule	
					Vendée	85	WOETS André	Les Sables-d'Olonne	Pétanque Sablaise	Poule	
					Haute-Vienne	87	VOISIN Daniel	Limoges	Quai Louis Goujaud	Poule	
					Vosges	88	BAZIN Robert (88)	Nomexy	A-S Nomexy	Poule	
					Yonne	89	BROGNA François	Avallon	Pétanque Avallonnaise	Poule	
					Hauts-de-Seine	92	DESIDERI Laurent	X	X	Poule	
					Val-d'Oise	95	MALBEC Guy	Soisy-sous-Montmorency	Boule Soiséenne	Poule	
					F-F-A	989	AUBRY Jean	Baden-Baden	S-S-A Baden-Baden	Poule	

1/32 de finale														
	3	FAZZINO Christian	Montluçon	Amicale des Marais	Vainqueur	13	Aude	11	PEREZ Christian (11)	Limoux	S-C Limoux	1/32 de finale	9	
Allier	13	ALLIES Max	Septèmes-les-Vallons	Boule Septémoise	Finale	13	Deux-Sèvres	79	GADSAUD Jean-François	Parthenay	Pétanque Parthenaisienne	1/32 de finale	5	
Gard	30	SALVADOR Denis	Nîmes	Boule du Tortoni	1/2 finale	13	Alpes-de-Haute-Provence	4	GINIER Claude	Digne-les-Bains	Boule Dignoise	1/32 de finale	10	
Seine-Saint-Denis	93	RIZO Daniel (père)	Villemomble	Villemomble Sports Pétanque	1/2 finale	13	Ain	1	TOMASINI Xavier	Saint-Maurice-de-Beynost	Pétanque Beynost	1/32 de finale	6	
Var	83	CAMPANA Jean-Pierre	Toulon	B-J Toulon	1/4 de finale	13	Calvados	14	BOITARD Yves	Caen	A-S Guérinière	1/32 de finale	8	
Haute-Garonne	31	ESTRADE Christian (31-1)	Toulouse	T-E-C	1/4 de finale	13	Côtes-du-Nord	22	THOMAS Pierre (22)	Saint-Brieuc	A-P-B Saint-Brieuc	1/32 de finale	5	
Vaucluse	84	COSTE Michel	Carpentras	Boule de l'Industrie	1/4 de finale	13	Gironde	33	CHAMBRES Michel	Arcachon	B-S Arcachon	1/32 de finale	3	
Essonne	91	LE REST Guénolé	Gif-sur-Yvette	O-C Gif-sur-Yvette	1/4 de finale	13	Haute-Saône	70	DOYEN Jacques	Luxeuil-les-Bains	Pétanque Sport Luxovienne	1/32 de finale	6	
Pyrénées-Atlantiques	64	SANCHEZ Bernard	Mourenx	A-B Complexe	1/8 de finale	13	Marne	51	CONIGLIO Paul	Reims	Pétanque Rémoise	1/32 de finale	4	
Nièvre	58	PINGON Roland	Nevers	ASPTT Nevers	1/8 de finale	13	Hérault	34	RAYNARD Jean-Pierre	Montpellier	ASPTT Montpellier	1/32 de finale	6	
Charente	16	GUICHARD Christian	Cognac	Amis Pétanque Cognac	1/8 de finale	13	Puy-de-Dôme	63	GONZALEZ Jean-Claude	Clermont-Ferrand	G-S-F	1/32 de finale	12	
Côte-d'Or	21	SIERRA Bernard	Dijon	Pétanque du Drapeau	1/8 de finale	13	Manche	50	DUPARC Bernard	Saint-Lô	A-B Saint-Loise	1/32 de finale	8	
Loire	42	BESSON Marcel	Roanne	A-S Roanne	1/8 de finale	13	Nord	59	VANDAELE Yves	Fort-Mardyck	F-M-O-C	1/32 de finale	10	
Gers	32	PERIN André	Miélan	P-C Miélan	1/8 de finale	13	Eure-et-Loir	28	IFTEN Jean-Claude	Dreux	Club du Parc	1/32 de finale	12	
Seine-et-Marne	77	BADEL Michel	Saint-Fargeau-Ponthierry	Pétanque Thierry pontaine	1/8 de finale	13	Drôme	26	CHANEGUIER Jean-Claude	Portes-lès-Valence	U-S-C Portes-lès-Valence	1/32 de finale	8	
Somme	80	QUELIN Claude	Friville-Escarbotin	P-C Friville-Escarbotin	1/8 de finale	13	Vienne	86	GUILLON Jean-Paul	Poitiers	Pétanque Montmidi	1/32 de finale	10	
La Réunion	974	LEE SONG-YIN Ah-King	Saint-André (974)	C-P Saint-André	Cadrage	13	Indre-et-Loire	37	OURC'HANT François	Joué-lès-Tours	U-S Joué-lès-Tours	1/32 de finale	6	
Bas-Rhin	67	ESTEBAN Antoine	Strasbourg	C-B Strasbourgeois	Cadrage	13	Eure	27	MESTRES Jean-Claude	Vernon	Vernon Pétanque	1/32 de finale	9	
Meurthe-et-Moselle	54	ARDENGHI Baptiste	Longwy	Boule de Longwy	Cadrage	13	Dordogne	24	ZAUZERE Baptiste	Saint-Astier	C-B Astérien	1/32 de finale	5	
Isère	38	GIBARD Jean-Paul	Vienne (38)	Vienne Pétanque	Cadrage	13	Val-de-Marne	94	MORICE Jacques	Valenton	Lutèce	1/32 de finale	9	
Lozère	48	GAUSI Michel	Collet-de-Dèze	Boule Collétaire	Cadrage	13	Landes	40	PHILIPOT Henri	Mont-de-Marsan	Stade-Montois Pétanque	1/32 de finale	11	
Aube	10	VUILLON Willy	Troyes	A-S Troyes	Cadrage	13	Rhône	69	PEREA Antoine	Saint-Fons	C-O Saint-Fons	1/32 de finale	12	
Cher	18	MACIA Jean-Claude	Bourges	Pétanque Berruyère	Cadrage	13	Corrèze	19	BELLONIE Jean	Meymac	Quatre Routes	1/32 de finale	9	
Saône-et-Loire	71	MAZZEO Nicolas	Chalon-sur-Saône	A-P Chalon-sur-Saône	Cadrage	13	Pyrénées-Orientales	66	BAILLS Claude	Canet-en-Roussillon	Pilou Pétanque	1/32 de finale	6	

Cadrages													
Allier	3	FAZZINO Christian	Montluçon	Amicale des Marais	Vainqueur	13	La Réunion	974	LEE SONG-YIN Ah-King	Saint-André (974)	C-P Saint-André	Cadrage	6
Seine-Saint-Denis	93	RIZO Daniel (père)	Villemomble	Villemomble Sports Pétanque	1/2 finale	13	Bas-Rhin	67	ESTEBAN Antoine	Strasbourg	C-B Strasbourgeois	Cadrage	5
Var	83	CAMPANA Jean-Pierre	Toulon	B-J Toulon	1/4 de finale	13	Meurthe-et-Moselle	54	ARDENGHI Baptiste	Longwy	Boule de Longwy	Cadrage	12
Haute-Garonne	31	ESTRADE Christian (31-1)	Toulouse	T-E-C	1/4 de finale	13	Isère	38	GIBARD Jean-Paul	Vienne (38)	Vienne Pétanque	Cadrage	8
Vaucluse	84	COSTE Michel	Carpentras	Boule de l'Industrie	1/4 de finale	13	Lozère	48	GAUSI Michel	Collet-de-Dèze	Boule Collétaire	Cadrage	1
Essonne	91	LE REST Guénolé	Gif-sur-Yvette	O-C Gif-sur-Yvette	1/4 de finale	13	Aube	10	VUILLON Willy	Troyes	A-S Troyes	Cadrage	8
Charente	16	GUICHARD Christian	Cognac	Amis Pétanque Cognac	1/8 de finale	13	Cher	18	MACIA Jean-Claude	Bourges	Pétanque Berruyère	Cadrage	8
Loire	42	BESSON Marcel	Roanne	A-S Roanne	1/8 de finale	13	Saône-et-Loire	71	MAZZEO Nicolas	Chalon-sur-Saône	A-P Chalon-sur-Saône	Cadrage	11
1/8 de finale													
Allier	3	FAZZINO Christian	Montluçon	Amicale des Marais	Vainqueur	13	Pyrénées-Atlantiques	64	SANCHEZ Bernard	Mourenx	A-B Complexe	1/8 de finale	6
Bouches-du-Rhône	13	ALLIES Max	Septèmes-les-Vallons	Boule Septémoise	Finale	13	Nièvre	58	PINGON Roland	Nevers	ASPTT Nevers	1/8 de finale	4
Gard	30	SALVADOR Denis	Nîmes	Boule du Tortoni	1/2 finale	13	Charente	16	GUICHARD Christian	Cognac	Amis Pétanque Cognac	1/8 de finale	3
Seine-Saint-Denis	93	RIZO Daniel (père)	Villemomble	Villemomble Sports Pétanque	1/2 finale	13	Côte-d'Or	21	SIERRA Bernard	Dijon	Pétanque du Drapeau	1/8 de finale	3
Var	83	CAMPANA Jean-Pierre	Toulon	B-J Toulon	1/4 de finale	13	Loire	42	BESSON Marcel	Roanne	A-S Roanne	1/8 de finale	11
Haute-Garonne	31	ESTRADE Christian (31-1)	Toulouse	T-E-C	1/4 de finale	13	Gers	32	PERIN André	Miélan	P-C Miélan	1/8 de finale	4
Vaucluse	84	COSTE Michel	Carpentras	Boule de l'Industrie	1/4 de finale	13	Seine-et-Marne	77	BADEL Michel	Saint-Fargeau-Ponthierry	Pétanque Thierry pontaine	1/8 de finale	5
Essonne	91	LE REST Guénolé	Gif-sur-Yvette	O-C Gif-sur-Yvette	1/4 de finale	13	Somme	80	QUELIN Claude	Friville-Escarbotin	P-C Friville-Escarbotin	1/8 de finale	5
1/2 finale													
Allier	3	FAZZINO Christian	Montluçon	Amicale des Marais	Vainqueur	13	Var	83	CAMPANA Jean-Pierre	Toulon	B-J Toulon	1/4 de finale	9
Bouches-du-Rhône	13	ALLIES Max	Septèmes-les-Vallons	Boule Septémoise	Finale	13	Haute-Garonne	31	ESTRADE Christian (31-1)	Toulouse	T-E-C	1/4 de finale	6
Gard	30	SALVADOR Denis	Nîmes	Boule du Tortoni	1/2 finale	13	Vaucluse	84	COSTE Michel	Carpentras	Boule de l'Industrie	1/4 de finale	9
Seine-Saint-Denis	93	RIZO Daniel (père)	Villemomble	Villemomble Sports Pétanque	1/2 finale	13	Essonne	91	LE REST Guénolé	Gif-sur-Yvette	O-C Gif-sur-Yvette	1/4 de finale	10
Finale													
Allier	3	FAZZINO Christian	Montluçon	Amicale des Marais	Vainqueur	13	Bouches-du-Rhône	13	ALLIES Max	Septèmes-les-Vallons	Boule Septémoise	Finale	12